



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-047 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget principal de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget principal dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13/04/2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-048 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE TRANSPORT

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « transport » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « transport » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-049 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « centre aquatique » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « centre aquatique » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-050 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « ZAE de Frappe » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
Vu l'avis de la commission finances, fiscalité

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « ZAE de Frappe » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part. et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calixte

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-051 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE DE CAMPARIAN**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « ZAE de Camparian » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « ZAE de Camparian » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS****SÉANCE DU 5 AVRIL 2023****DELIBERATION n°2023-04-052 – 1/2****Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE**  
**D'EYGRETEAU - PHASES 1 ET 2**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « ZAE d'Eygreteau - phases 1 & 2 » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « ZAE d'Eygreteau - phases 1 & 2 » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-053 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE**  
**D'EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « ZAE d'Eygreteau - phases 3 & 4 » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « ZAE d'Eygreteau - phases 3 & 4 » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-054 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE PEPINIERE  
D'ENTREPRISES**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « pépinière d'entreprises » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-055 - 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « port de Libourne / Saint Emilion » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « port de Libourne / Saint Emilion » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calixte

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_056-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-056 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE GEMAPI**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « GEMAPI » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « GEMAPI » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calie

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-057- 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUX, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE**  
**LIBOURNE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « eau potable Libourne » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « eau potable Libourne » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_058-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-058 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « eau potable Les Billaux / Lalande de Pomerol » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir)**,

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « eau potable Les Billaux / Lalande de Pomerol » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-059 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE REGIE  
COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_060-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

DELIBERATION n°2023-04-060 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES BILLAUX - LANDE DE POMEROL**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « assainissement collectif Les Billaux / Lande de Pomerol » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « assainissement collectif Les Billaux / Lande de Pomerol » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé

Fait à Libourne le 13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-061 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2022 : BUDGET ANNEXE REGIE  
COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu le décret n°93-283 du 1<sup>er</sup> mars 1993 modifiant le décret n°79-124 du 5 février 1979 relatif à la signature des comptes de gestion des comptables publics,

Après s'être fait présenter le budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » de l'exercice 2022 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'actif, l'état du passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer,

Après s'être assuré que le Receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2022, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant que :

- 1) statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2022 y compris celles relatives à la journée complémentaire ;
- 2) statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2022 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires ;
- 3) statuant sur la comptabilité des valeurs inactives.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide que le compte de gestion du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » dressé pour l'exercice 2022, par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_062-BF

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-062- 1/4

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget principal de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	6 663 726.00	6 089 484.34
012	Charges de personnel	16 712 894.00	16 557 485.69
014	Atténuations de produits	12 095 530.00	12 091 123.60
022	Dépenses imprévues	8 827.48	/
023	Virement à la section d'investissement	1 770 000.00	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 578 000.00	3 210 927.42
65	Autres charges de gestion courante	22 458 278.00	21 652 187.27
66	Charges financières	221 374.00	193 911.91
67	Charges exceptionnelles	96 500.00	91 872.61
<b>TOTAL</b>		<b>62 605 129.48</b>	<b>59 886 992.84</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	3 374 488.82	/
013	Atténuation des charges	40 000.00	53 552.49
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	84 000.00	69 942.01
70	Produits services, ventes diverses	1 856 227.00	2 193 526.63
73	Impôts et taxes	42 441 198.00	43 885 260.91
74	Dotations et participations	14 409 912.00	14 354 341.27
75	Autres produits de gestion courante	383 303.66	399 368.26
76	Produits financiers	0.00	0.03
77	Produits exceptionnels	16 000.00	732 727.64
<b>TOTAL</b>		<b>62 605 129.48</b>	<b>61 688 719.24</b>

Résultat de l'exercice : 1 801 726.40 €  
Excédent N-1 : 3 374 488.82 €  
**Résultat de clôture : 5 176 215.22 €**



**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	960 546.49	/
020	Dépenses imprévues d'investissement	465 000.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	84 000.00	69 942.01
041	Opérations patrimoniales	300 000.00	0.00
16	Emprunts et dettes assimilées	964 804.45	937 666.73
20	Immobilisations incorporelles	1 333 211.39	793 978.17
204	Subventions d'équipement versées	4 361 539.61	1 686 829.82
21	Immobilisations corporelles	7 412 259.91	2 583 436.64
23	Immobilisations en cours	1 162 638.15	327 994.72
27	Autres immobilisations financières	230 000.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>17 274 000.00</b>	<b>6 399 848.09</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
021	Virement de la section de fonctionnement	1 770 000.00	/
024	Produits de cession	2 850 990.00	0.00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 578 000.00	3 210 927.42
041	Opérations patrimoniales	300 000.00	0.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 450 103.06	2 525 225.02
13	Subventions d'investissement	804 574.00	507 565.00
16	Emprunts / cautionnement	5 038 332.94	0.00
20	Immobilisations incorporelles	0.00	49 233.00
204	Subventions d'équipement versées	0.00	725.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	15 839.02
23	Immobilisations en cours	0.00	46 056.22
27	Autres immobilisations financières	482 000.00	94 198.11
<b>TOTAL</b>		<b>17 274 000.00</b>	<b>6 449 768.79</b>

Résultat de l'exercice : 49 920.70 €

Excédent N-1 : - 960 546.49 €

**Résultat de clôture : - 910 625.79 €**

**Reste à réaliser :**

Dépenses : 2 613 108.01 €

Recettes : 1 983 430.00 €

Solde : - 629 678.01 €

Besoin (déficit) réel de la section d'investissement : - 1 540 303.80 €

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

DELIBERATION 2023-04-14

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

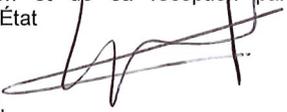
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_062-BF

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

  
Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme  
et par délégation

Jacques LEGRAND,  
1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

\*\*\*\*\*

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Budget principal de La Cali

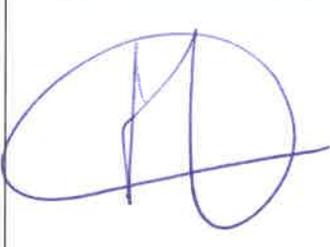
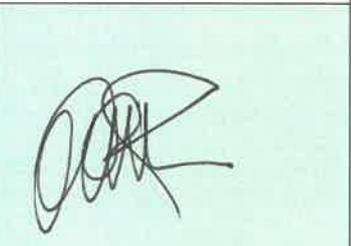
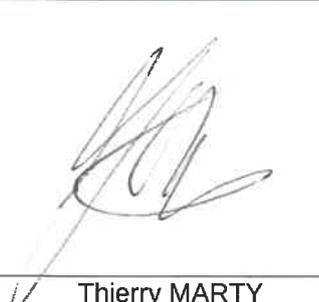
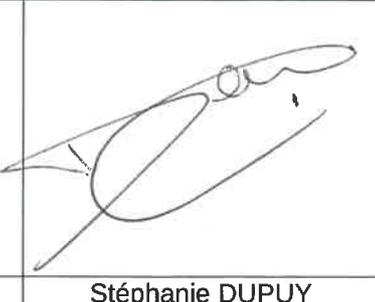
### SIGNATURES

Présenté par le Vice-président

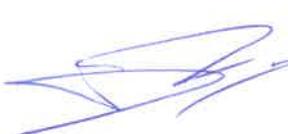
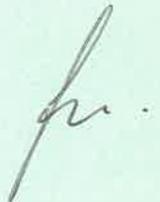
A. *Vaysses*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLORY

Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sinduy</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	



			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
<del></del>			power à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
power à Ph. Brunson		power à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADE	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>		<p>présente</p>	<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

\*\*\*\*\*

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Budget annexe transport

### SIGNATURES

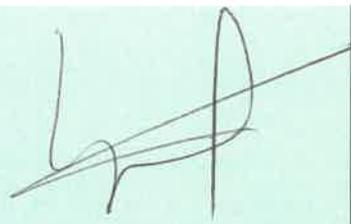
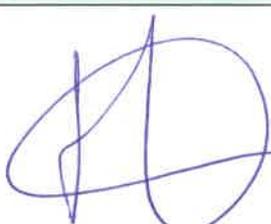
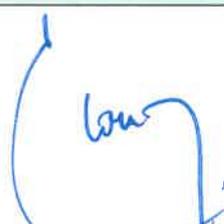
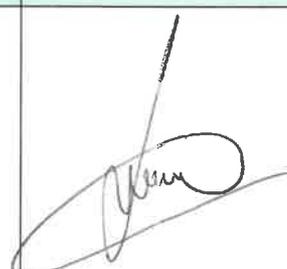
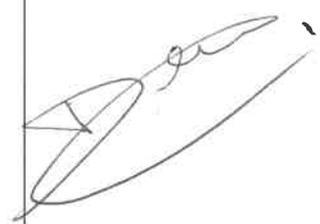
Présenté par le Vice-président

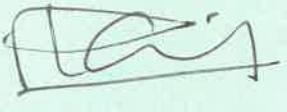
A..... *Jaynes* ....., le 5 avril 2023

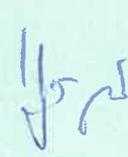
Le Vice-président,  
 Hervé ALLOU



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sindey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Brisson	pouvoir à B. Nabet	pouvoir à Th. Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<i>passer à G. Höper</i>			<i>passer à M. Julien</i>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<i>Absent</i>			<i>Absente</i>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<i>passer à A. Sejournet</i>	<i>Absent</i>		<i>Absente</i>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<i>Absent</i>	<i>Absente</i>	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉ

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_063-BF

S<sup>2</sup>LOW

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-063 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « transport » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	7 795 450.00	7 546 933.06
012	Charges de personnel	274 682.00	259 101.82
014	Atténuations de produits	5 000.00	0.00
022	Dépenses imprévues	58 048.00	/
023	Virement à la section d'investissement	100 000.00	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 900.00	172 110.00
65	Autres charges de gestion courante	12 020.00	1.34
67	Charges exceptionnelles	5 000.00	2 776.98
<b>TOTAL</b>		<b>8 424 100.00</b>	<b>7 980 923.20</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	296 344.78	/
70	Produits services, ventes diverses	940 000.00	1 074 576.11
73	Impôts et taxes	3 299 955.22	3 981 915.88
74	Dotations et participations	3 862 800.00	3 220 800.00
75	Autres produits de gestion courante	25 000.00	25 001.41
77	Produits exceptionnels	0.00	4 723.38
<b>TOTAL</b>		<b>8 424 100.00</b>	<b>8 307 016.78</b>

Résultat de l'exercice : 326 093.58 €  
 Excédent N-1 : 296 344.78 €  
**Résultat de clôture : 622 438.36 €**

**section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	71 570.48	/
20	Immobilisations incorporelles	5 873.71	874.00
21	Immobilisations corporelles	446 635.81	198 414.53
<b>TOTAL</b>		<b>524 080.00</b>	<b>199 288.53</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	173 900.00	172 110.00
021	Virement de la section d'exploitation	100 000.00	/
10	Dotations, fonds divers et réserves	76 580.29	76 580.29
16	Emprunts	173 599.71	0.00
21	Immobilisations corporelles	0.00	390.83
<b>TOTAL</b>		<b>524 080.00</b>	<b>249 081.12</b>

Résultat de l'exercice : 49 792.59 €  
 Excédent/Déficit N-1 : - 71 570.48 €  
**Résultat de clôture : - 21 777.89 €**

**Reste à réaliser :**

Dépenses : 4 498.65 €  
 Recettes : 0.00 €  
 Solde : - 4 498.65 €

Besoin réel de la section d'investissement : - 26 276.54 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme et par délégation  
 Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_063-BF



# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

\*\*\*\*\*

## COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Budget annexe centre aquatique

### SIGNATURES

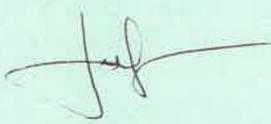
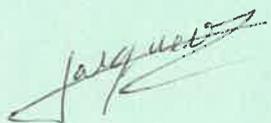
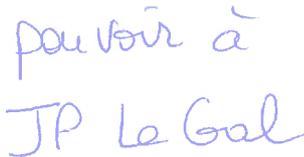
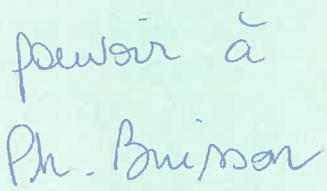
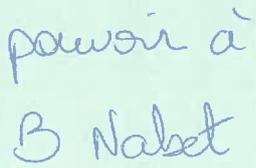
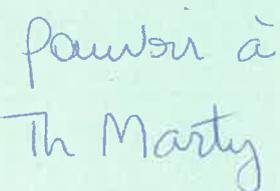
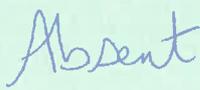
Présenté par le Vice-président

A *Vayrus*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
Hervé ALLOY

Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sindy</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
			
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
			
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
			
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUXEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Compte administratif 2022

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉ

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_064-BF



SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-064 – 1/3

Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78

Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76

Date de convocation : 30/03/2023

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « centre aquatique » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	1 093 841.00	953 870.88
012	Charges de personnel	1 637 509.00	1 587 016.01
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 700.00	135 442.94
023	Virement à la section d'investissement	800 000.00	/
65	Autres charges de gestion courante	3 000.00	1 327.47
66	Charges financières	294 000.00	290 634.51
67	Charges exceptionnelles	99 500.00	85 950.41
<b>TOTAL</b>		<b>4 066 550.00</b>	<b>3 054 242.22</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	252 320.29	/
013	Atténuation de charges	4 800.00	7 747.42
70	Produits des services	1 690 179.71	1 601 019.32
74	Dotations et participations	2 080 000.00	2 000 000.00
75	Autres produits de gestion courante	0.00	1.20
77	Produits exceptionnels	39 250.00	42 807.29
<b>TOTAL</b>		<b>4 066 550.00</b>	<b>3 651 575.23</b>

Résultat de l'exercice : 597 333.01 €  
Excédent N-1 : 252 320.29 €  
**Résultat de clôture : 849 653.30 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	1 565 195.55	/
16	Emprunts et dettes assimilées	815 004.45	807 068.34
20	Immobilisations incorporelles	40 000.00	34 530.62
21	Immobilisations corporelles	195 350.00	165 884.17
23	Immobilisations en cours	1 095 000.00	511 459.18
<b>TOTAL</b>		<b>3 710 550.00</b>	<b>1 518 942.31</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	138 700.00	135 442.94
021	Virement de la section de fonctionnement	800 000.00	/
10	Dotations, fonds divers et réserves	269 787.00	257 468.59
13	Subventions d'investissement	1 414 063.00	780 000.00
16	Emprunts	1 088 000.00	1 000 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00	30.83
<b>TOTAL</b>		<b>3 710 550.00</b>	<b>2 172 942.36</b>

Résultat de l'exercice : 654 000.05 €  
 Excédent/Déficit N-1 : - 1 565 195.55 €  
**Résultat de clôture : - 911 195.50 €**

**Reste à réaliser :**

Dépenses : 13 482.79 €  
 Recettes : 634 063.00 €  
 Solde : 620 580.21 €

Besoin réel de la section d'investissement : - 290 615.29 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme et par délégation  
 1<sup>er</sup> Jacques LEGRAND,  
 Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance

Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_064-BF



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉE

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_065-BF



SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-065 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « ZAE de Frappe » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 000.00	170 509.94
65	Autres charges de gestion courante	143 545.00	143 545.00
66	Charges financières	13 700.00	13 009.35
<b>TOTAL</b>		<b>328 245.00</b>	<b>327 064.29</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	175 994.55	/
70	Produits services, ventes diverses	152 250.45	152 180.00
<b>TOTAL</b>		<b>328 245.00</b>	<b>152 180.00</b>

Résultat de l'exercice : - 174 884.29 €  
 Excédent N-1 : 175 994.55 €  
**Résultat de clôture : 1 110.26 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
16	Emprunts et dettes assimilées	541 184.00	55 791.88
<b>TOTAL</b>		<b>541 184.00</b>	<b>55 791.88</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	365 183.24	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	171 000.00	170 509.94
16	Emprunts	5 000.76	2 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>541 184.00</b>	<b>172 509.94</b>

Résultat de l'exercice : 116 718.06 €  
 Excédent/Déficit N-1 : 365 183.24 €  
 Résultat d'clôture : 481 90130 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

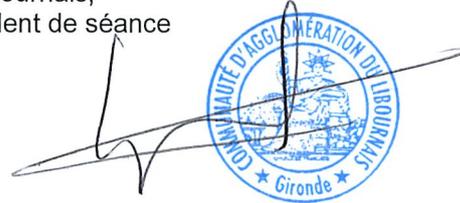
Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND



Pour expédition conforme  
et par délégation

Jacques LEGRAND,

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_065-BF

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

\*\*\*\*\*

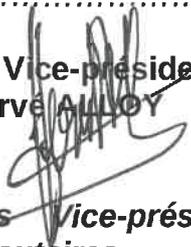
## COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Budget annexe ZAE de Frappe

### SIGNATURES

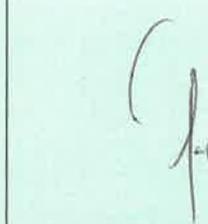
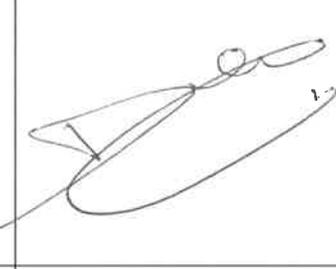
Présenté par le Vice-président

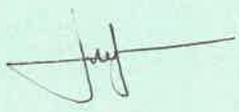
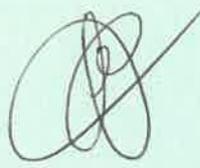
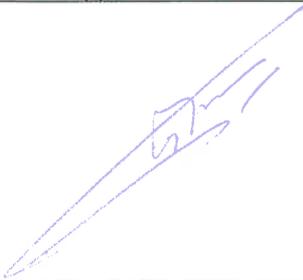
A....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
power à On Gantch	power à F. Fonteneau		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		power à D. Sindy	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			<i>pouvoir à JL Le Gal</i>
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
<i>pouvoir à Ph Buisson</i>		<i>pouvoir à Th Marty</i>	<i>Absent</i>
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
<i>Absente</i>	<i>Absent</i>		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		<i>Absent</i>	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

power à G. Höper			power à M. Julien
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
Absent			Absente
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
power à A. Sejournet	Absent		Absente
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
Absent	Absente	Absent	Absent
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		

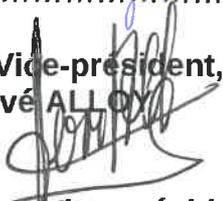
\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe ZAE de Camparian**

**SIGNATURES**

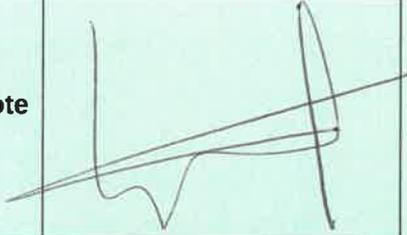
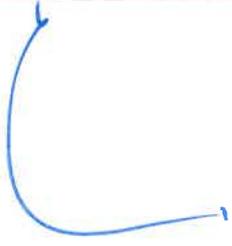
Présenté par le Vice-président

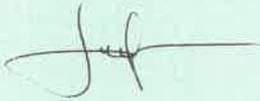
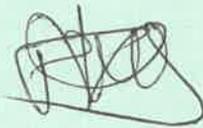
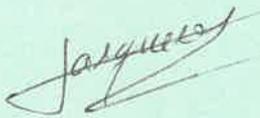
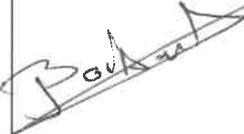
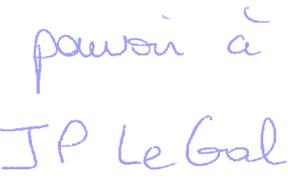
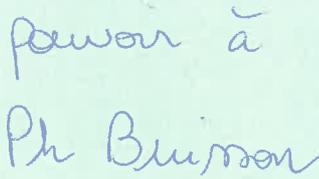
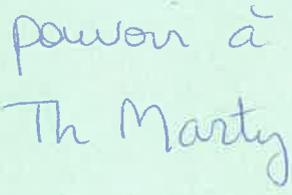
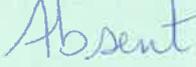
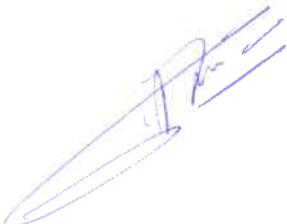
A.....*Vaynes*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

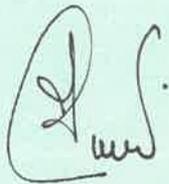
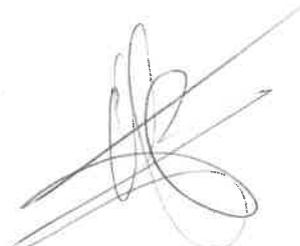
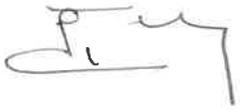


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
			
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
			
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
			
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADE	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>power à G. Hôper</p>			<p>power à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>power à A. Séjournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_066-BF



SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-066 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE DE CAMPARIAN**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide de constater l'absence d'exécution budgétaire au titre de l'année 2022 pour le budget annexe « ZAE Camparian ».

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme  
et par délégation

Jacques LEGRAND,

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe ZAE d'Eygreteau – phases 1 et 2**

**SIGNATURES**

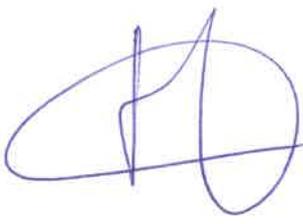
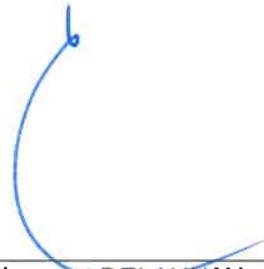
Présenté par le Vice-président

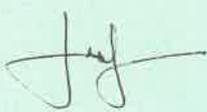
A.....<sup>Jaynes</sup>....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOU

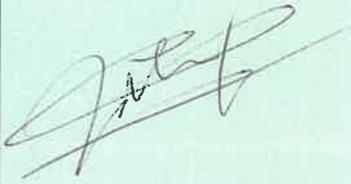
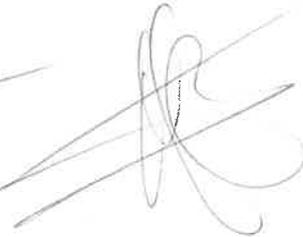
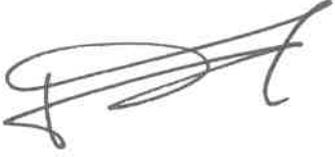
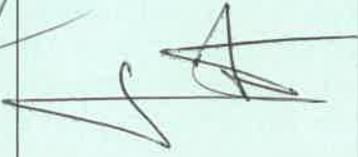


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
pouvoir à Ch Gantch	pouvoir à F. Fonteneau		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		pouvoir à D. Sindey	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			powon à JP LeGal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
powon à Ph Brisson		powon à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>passer à G. Höper</p>			<p>passer à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>passer à A. Séjournet</p>	<p>Absent</p>	<p>Jérôme</p>	<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	faux à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	faux à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-067 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 1 ET 2**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité (60)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*,

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « ZAE d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	30 000.00	24 654.50
66	Charges financières	4 900.00	3 509.74
042	Opérations d'ordre entre sections	700 000.00	684 772.04
<b>TOTAL</b>		<b>734 900.00</b>	<b>712 936.28</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	0.34	/
042	Opérations d'ordre entre sections	30 000.00	24 654.50
70	Produits des services et ventes diverses	501 761.66	501 657.00
75	Autres produits de gestion courante	203 138.00	186 624.44
<b>TOTAL</b>		<b>734 900.00</b>	<b>712 935.94</b>

Résultat de l'exercice : - 0.34 €  
 Excédent N-1 : 0.34 €  
**Résultat de clôture : 0.00 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	278 435.16	/
040	Opérations d'ordre entre sections	30 000.00	26 654.50
16	Emprunts et dettes assimilées	391 564.84	381 682.38
<b>TOTAL</b>		<b>700 000.00</b>	<b>406 336.88</b>
Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre entre sections	700 000.00	684 772.04
<b>TOTAL</b>		<b>700 000.00</b>	<b>684 772.04</b>

Résultat de l'exercice : 278 435.16 €  
 Excédent/Déficit N-1 : - 278 435.16 €  
**Résultat de clôture : 0.00 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

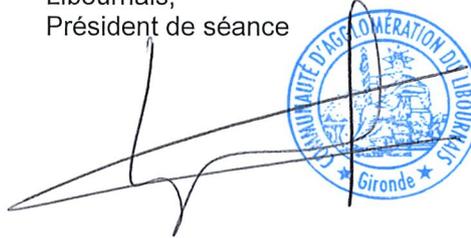
Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme  
et par délégation

1<sup>er</sup> Jacques LEGRAND,  
Vice-président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_067-BF

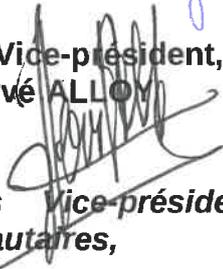
\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe ZAE d'Eygreteau – phases 3 et 4**

**SIGNATURES**

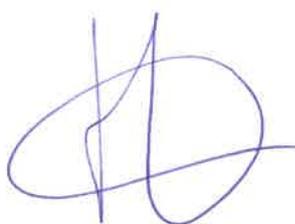
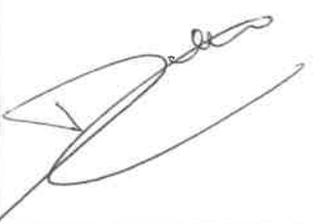
Présenté par le Vice-président

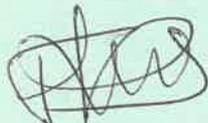
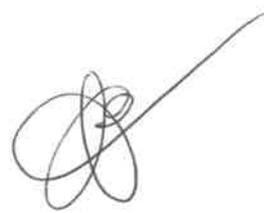
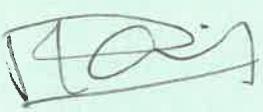
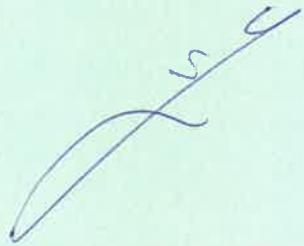
A.....*Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOU



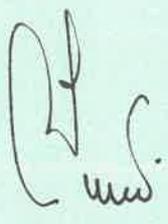
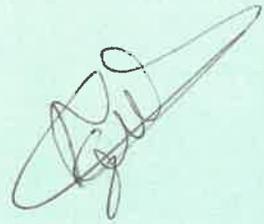
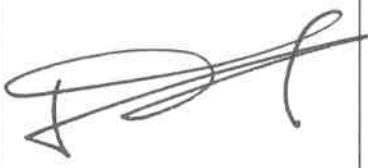
Les ~~Vice-présidents~~, **Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			power à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
power à Ph. Buisson		power à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUCHEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Compte administratif 2022 – Budget annexe n° 315

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-068 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide de constater l'absence de crédits votés et l'absence d'exécution au titre de l'année 2022 pour le budget annexe « ZAE d'Eygreteau – phases 3 et 4 ».

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme  
et par délégation

Jacques LEGRAND,

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération  
du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe pépinière d'entreprises**

**SIGNATURES**

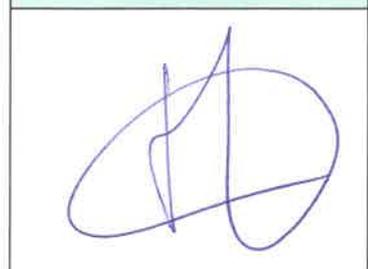
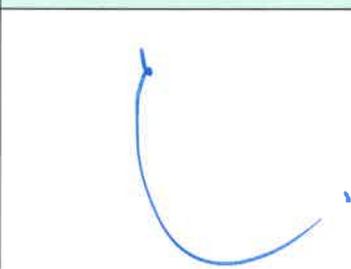
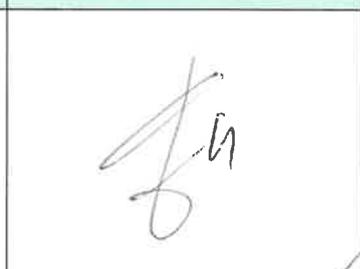
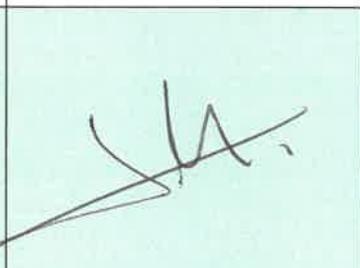
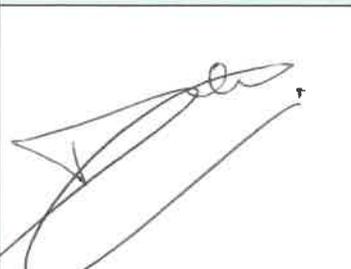
Présenté par le Vice-président

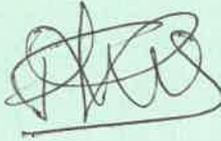
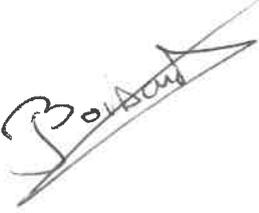
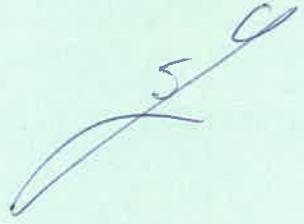
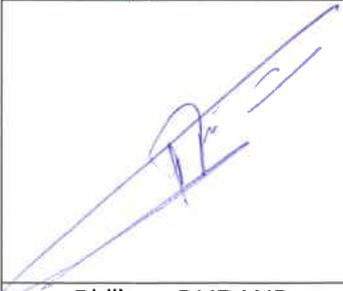
A.....<sup>Vayres</sup>....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLON



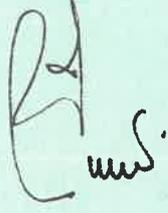
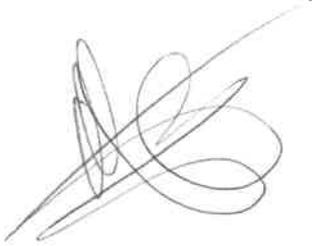
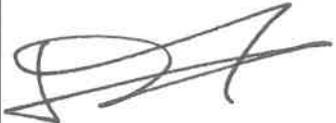
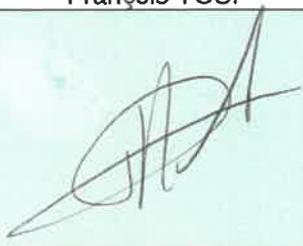
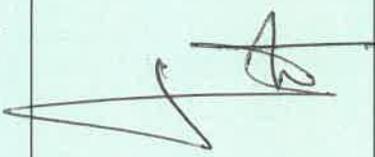
Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
pouvoir à Ch. Gantch	pouvoir à F. Fonteneau		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		pouvoir à Denis Sirey	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			power à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
power à Ph Blisson		power à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Hôper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVÉAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>	<p>Hôper</p>	<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Compte administratif 2022 – Budget

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-069 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

### **Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

### **Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « pépinière d'entreprises » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	77 190.00	68 639.08
012	Charges de personnel	64 000.00	62 733.80
022	Dépenses imprévues	10 910.00	/
023	Virement à la section d'investissement	9 300.00	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700.00	578.00
65	Autres charges de gestion courante	700.00	463.87
67	Charges exceptionnelles	200.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>163 000.00</b>	<b>132 414.75</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	37 305.46	/
70	Produits services, ventes diverses	27 825.00	32 775.95
75	Autres produits de gestion courante	97 869.54	99 998.66
<b>TOTAL</b>		<b>163 000.00</b>	<b>132 774.61</b>

Résultat de l'exercice : 359.86 €  
 Excédent N-1 : 37 305.46 €  
**Résultat de clôture : 37 665.32 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
16	Emprunts et dettes assimilées	500.11	454.26
21	Immobilisations corporelles	37 685.89	28 112.43
<b>TOTAL</b>		<b>38 186.00</b>	<b>28 566.69</b>



Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	15 195.89	/
021	Virement de la section de fonctionnement	9 300.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	700.00	578.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	12 490.00	12 490.00
16	Emprunts	500.11	923.85
<b>TOTAL</b>		<b>38 186.00</b>	<b>13 991.85</b>

Résultat de l'exercice : - 14 574.84 €  
 Excédent/Déficit N-1 : 15 195.89 €  
**Résultat de clôture : 621.05 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et, de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme et par délégation

Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_069-BF

\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

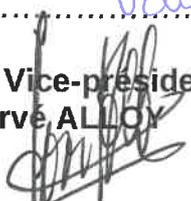
**Budget annexe port de Libourne – Saint Emilion**

**SIGNATURES**

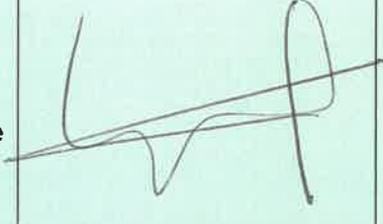
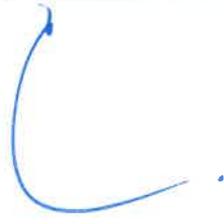
Présenté par le Vice-président

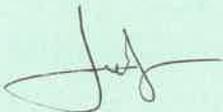
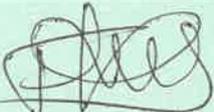
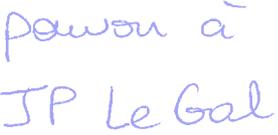
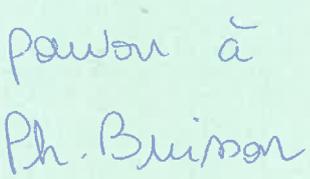
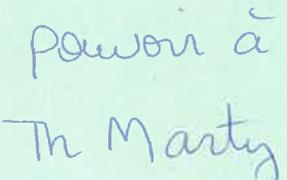
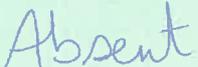
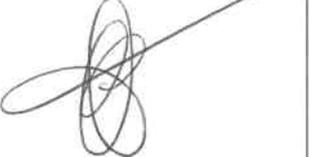
A.....*Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLIOT

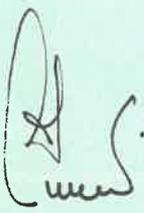
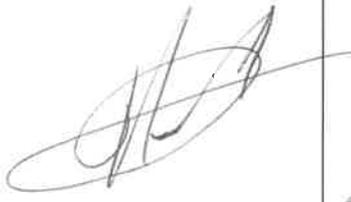
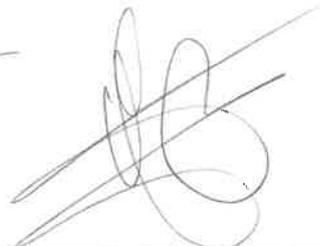
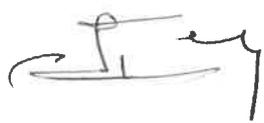
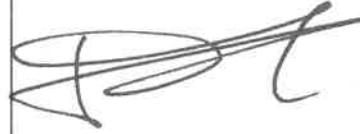
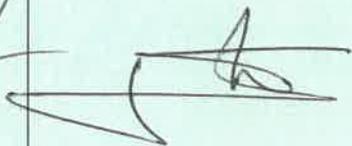


Les **Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
			
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
			
Odile LUMINO	Didier CAZENAIVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
			
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADE	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pourvu à G. Höper</p>			<p>pourvu à M Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pourvu à A Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	power à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	power à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-070 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « Port de Libourne / Saint Emilion » de La Calé :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	71 603.00	48 915.84
012	Charges de personnel	99 137.00	95 859.60
023	Virement à la section d'investissement	21 210.00	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	229 090.00	225 747.25
65	Autres charges de gestion courante	100.00	0.41
66	Charges financières	20 860.00	19 464.00
67	Charges exceptionnelles	10 300.00	8 164.48
<b>TOTAL</b>		<b>452 300.00</b>	<b>398 151.58</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat d'exploitation reporté	39 433.55	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131 900.00	130 946.26
70	Produits des services	197 566.45	146 745.48
74	Dotations et participations	67 000.00	67 000.00
75	Autres produits de gestion courante	16 400.00	46 632.70
77	Produits exceptionnels	0.00	1 083.33
<b>TOTAL</b>		<b>452 300.00</b>	<b>392 407.77</b>

Résultat de l'exercice : - 5 743.81 €  
Excédent N-1 : 39 433.55 €  
**Résultat de clôture : 33 689.74 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	131 900.00	130 946.26
041	Opérations patrimoniales	1 594 000.00	1 593 333.40
16	Emprunts et dettes assimilées	103 500.00	81 333.33
20	Immobilisations incorporelles	50 000.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	122 352.00	107 297.00
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 752.00</b>	<b>1 912 909.99</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	26 711.93	/
021	Virement de la section d'exploitation	21 210.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	229 090.00	225 747.25
041	Opérations patrimoniales	1 594 000.00	1 593 333.40
16	Emprunts	95 740.07	95 000.00
20	Immobilisations incorporelles	35 000.00	32 587.33
<b>TOTAL</b>		<b>2 001 752.00</b>	<b>1 946 667.98</b>

Résultat de l'exercice : 33 757.99 €  
 Excédent/Déficit N-1 : 26 711.93 €  
**Résultat de clôture : 60 469.92 €**

**Reste à réaliser :**

Dépenses : 38 610.00 €  
 Recettes : 0.00 €  
 Solde : - 38 610.00 €

Excédent réel de la section d'investissement : 21 859.92 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme et par délégation  
 Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_070-BF

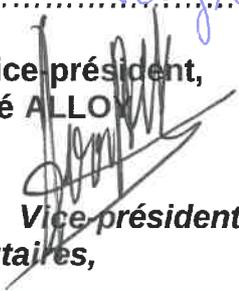
\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe GEMAPI**

**SIGNATURES**

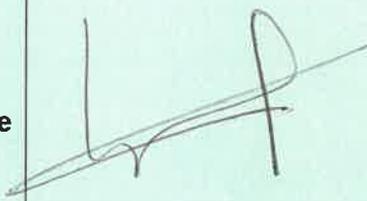
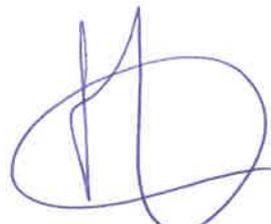
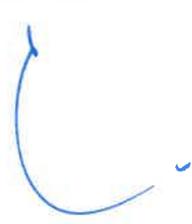
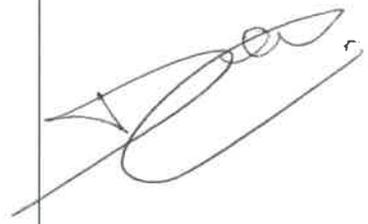
Présenté par le Vice-président

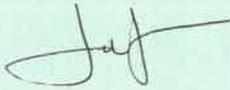
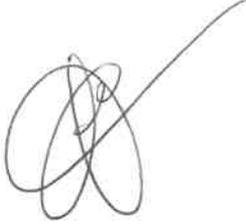
A.....*Vaynes*....., le 5 avril 2023

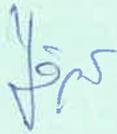
Le Vice-président,  
 Hervé ALLOU



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISSON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph Brisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>puvoir à G Höper</p>			<p>puvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>puvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pauvri à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pauvri à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_071-BF



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-071 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE GEMAPI**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « GEMAPI » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	11 800.00	4 068.95
012	Charges de personnel	88 000.00	86 528.04
014	Atténuation de produits	8 000.00	6 623.00
65	Autres charges de gestion courante	440 000.00	413 398.29
67	Charges exceptionnelles	500.00	139.51
<b>TOTAL</b>		<b>548 300.00</b>	<b>510 757.79</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
73	Impôts et taxes	530 000.00	509 267.00
74	Dotations et participations	18 300.00	18 321.00
<b>TOTAL</b>		<b>548 300.00</b>	<b>527 588.00</b>

Résultat de l'exercice : 16 830.21 €  
 Excédent N-1 : 0 €  
**Résultat de clôture : 16 830.21 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
041	Opérations patrimoniales	80 000.00	66 315.76
20	Immobilisations incorporelles	205 000.00	130 090.68
204	Subventions d'équipement versées	109 230.00	0.00
21	Immobilisations corporelles	1 320 000.00	451 553.10
23	Immobilisations en cours	80 000.00	46 056.22
<b>TOTAL</b>		<b>1 794 230.00</b>	<b>694 015.76</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
041	Opérations patrimoniales	80 000.00	66 315.76
10	Dotations, fonds divers et réserves	280 000.00	0.00
16	Emprunts	1 434 230.00	1 000 000.00
<b>TOTAL</b>		<b>1 794 230.00</b>	<b>1 066 315.76</b>

Résultat de l'exercice : 372 300.00 €  
 Excédent/Déficit N-1 : 0 €  
**Résultat de clôture : 372 300.00 €**

**Restes à réaliser :**  
 Dépenses : 207 823.71 €  
 Recettes : 65 000.00 €  
 Solde : - 142 823.71 €

**Excédent réel de la section d'investissement : 229 476.29 €**

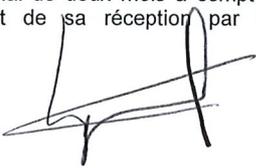
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

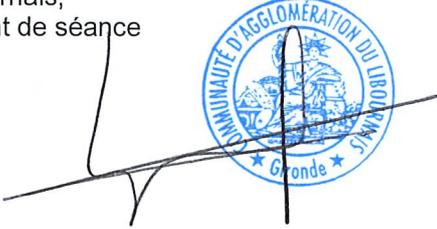
Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND



Pour expédition conforme et par délégation  
 Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_071-BF

**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe eau Libourne**

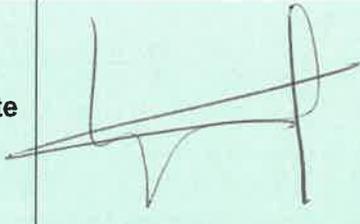
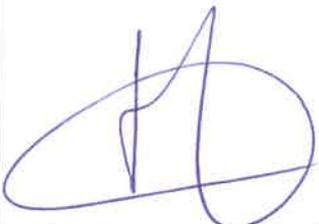
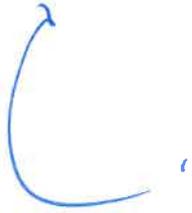
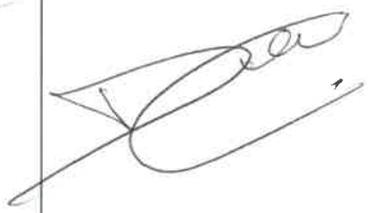
**SIGNATURES**

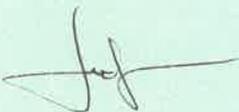
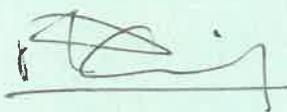
Présenté par le Vice-président

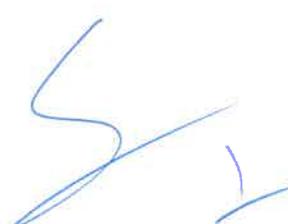
A..... *Vaynes*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé *Alloy*

Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à Ffonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sindy</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			<i>pouvoir à JP Le Gal</i>
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
<i>pouvoir à Ph Brisson</i>		<i>pouvoir à Th Marty</i>	<i>Absent</i>
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
<i>Absente</i>	<i>Absent</i>		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		<i>Absent</i>	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

pourvu à G Höper			pourvu à M. Julien
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
Absent			Absente
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
pourvu à A. Sejournet	Absent		Absente
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
Absent	Absente	Absent	Absent
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-072 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « eau Libourne » de La Cal :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	47 259.00	46 116.74
012	Charges de personnel	52 231.00	51 463.79
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	213 100.00	211 854.00
66	Charges financières	46 970.00	46 791.35
<b>TOTAL</b>		<b>359 560.00</b>	<b>356 225.88</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat de fonctionnement reporté	26 460.34	/
70	Produits services, ventes diverses	300 000.00	298 351.22
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100.00	5 781.00
75	Autres produits de gestion courante	26 999.66	42 321.00
77	Produits exceptionnels	0.00	1 725.00
<b>TOTAL</b>		<b>359 560.00</b>	<b>348 178.22</b>

Résultat de l'exercice : - 8 047.66 €

Excédent N-1 : 26 460.34 €

**Résultat de clôture : 18 412.68 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	581 395.16	/
16	Emprunts et dettes assimilées	166 550.90	166 377.06
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 100.00	5 781.00
041	Opérations patrimoniales	100 000.00	34 674.78
23	Immobilisations en cours	2 213 953.94	1 064 571.24
4581	Opérations pour compte de tiers	385 000.00	380 942.28
<b>TOTAL</b>		<b>3 453 000.00</b>	<b>1 652 346.36</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	213 100.00	211 854.00
041	Opérations patrimoniales	100 000.00	34 674.78
10	Dotations, fonds divers et réserves	639 849.10	695 389.19
13	Subventions	648 285.00	0.00
16	Emprunts	1 081 765.90	1 000 000.00
21	Immobilisations corporelles	385 000.00	370 902.06
4582	Opérations pour compte de tiers	385 000.00	380 942.28
<b>TOTAL</b>		<b>3 453 000.00</b>	<b>2 693 762.31</b>

Résultat de l'exercice : 1 041 415.95 €

Excédent/Déficit N-1 : - 581 395.16 €

**Résultat de clôture : 460 020.79 €**

**Restes à réaliser :**

Dépenses : 181 796.75 €

Recettes : 0.00 €

Solde : - 181 796.75 €

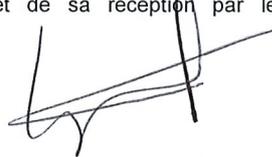
**Excédent réel de la section d'investissement : 278 224.04 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND



Pour expédition conforme

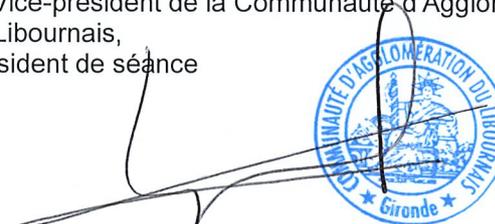
et par délégation

Jacques LEGRAND,

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération

du Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,

Vice-présidente,

Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_072-BF

\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

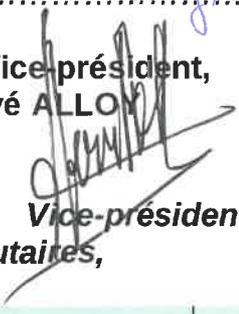
**Budget annexe eau Les Billaux – Lalande de Pomerol**

**SIGNATURES**

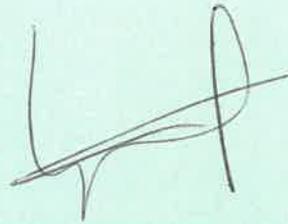
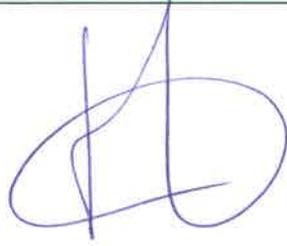
Présenté par le Vice-président

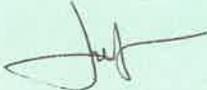
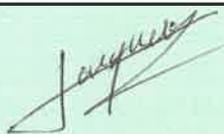
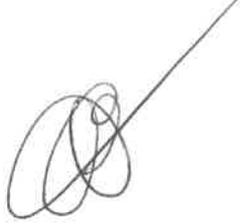
A..... *Vayrus*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



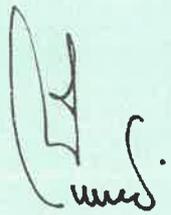
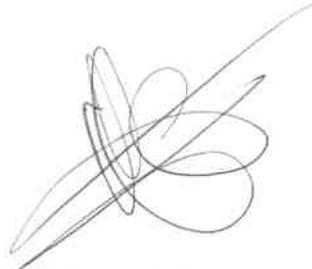
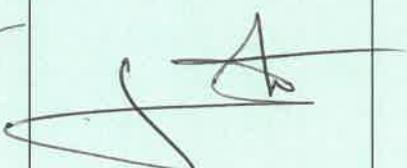
Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			<i>pouvoir à JP. Le Gal</i>
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
<i>pouvoir à Ph Brunson</i>		<i>pouvoir à Th Marty</i>	<i>Absent</i>
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
<i>Absente</i>	<i>Absent</i>		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		<i>Absent</i>	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

passé à G Höper			passé à M. Julien
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
Absent			Absente
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
passé à A. Séjournet	Absent		Absente
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
Absent	Absente	Absent	Absent
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Compte administratif 2022 – Budget annexe e

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-073 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « eau Les Billaux – Lalande de Pomerol » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	241 066.00	1 182.00
023	Virement à la section d'investissement	3 284.00	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000.00	5 658.00
<b>TOTAL</b>		<b>250 350.00</b>	<b>6 840.00</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat d'exploitation reporté	195 948.16	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400.00	384.00
70	Produits services, ventes diverses	50 001.84	7 709.49
75	Autres produits de gestion courante	4 000.00	2 105.00
77	Produits exceptionnels	0.00	3 268.93
<b>TOTAL</b>		<b>250 350.00</b>	<b>13 467.42</b>

Résultat de l'exercice : 6 627.42 €  
 Excédent N-1 : 195 948.16 €  
**Résultat de clôture : 202 575.58 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	400.00	384.00
23	Immobilisations en cours	150 168.92	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>150 568.92</b>	<b>384.00</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	141 284.92	/
021	Virement de la section d'exploitation	3 284.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	6 000.00	5 658.00
<b>TOTAL</b>		<b>150 568.92</b>	<b>5 658.00</b>

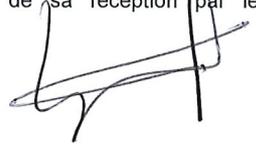
Résultat de l'exercice : 5 274.00 €  
 Excédent/Déficit N-1 : 141 284.92 €  
**Résultat de clôture : 146 558.92 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND



Pour expédition conforme et par délégation  
 Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance




Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_073-BF

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

\*\*\*\*\*

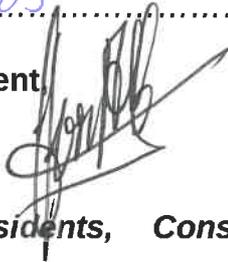
## COMPTE ADMINISTRATIF 2022 Budget annexe assainissement collectif Libourne

### SIGNATURES

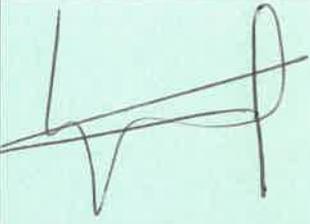
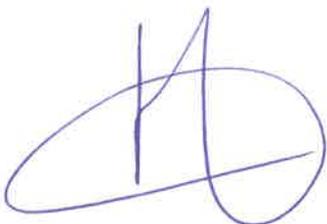
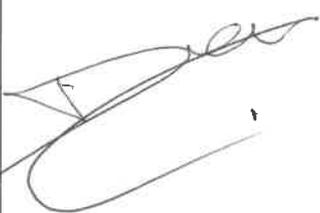
Présenté par le Vice-président

A *Vayres* ....., le 5 avril 2023

Le Vice-président  
 Hervé ALLOY



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISSON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à Ffonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D Sindley</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

Compte administratif 2022 – Budget annexe

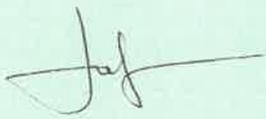
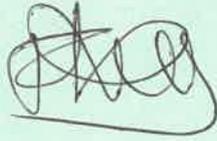
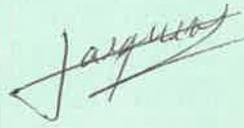
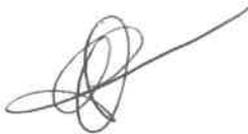
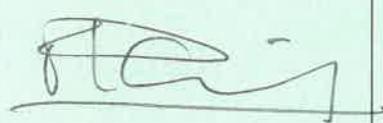
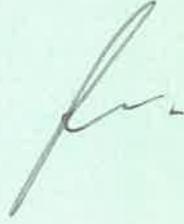
Envoyé en préfecture le 12/04/2023

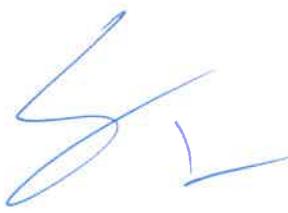
Reçu en préfecture le 12/04/2023

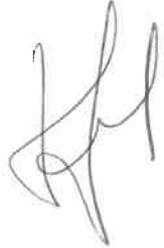
Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_074-BF



			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADE	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pourvu à G. Höper</p>			<p>pourvu à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pourvu à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. ESTRADA
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE DE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_074-BF



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-074 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE A**  
**COLLECTIF LIBOURNE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « assainissement collectif Libourne » de La Calì :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	147 020.00	134 605.89
012	Charges de personnel	296 579.00	266 257.78
023	Virement à la section d'investissement	1 988 001.00	/
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	842 000.00	840 062.80
65	Autres charges de gestion courante	100.00	0.77
66	Charges financières	501 010.00	498 525.47
67	Charges exceptionnelles	292 500.00	279 764.97
<b>TOTAL</b>		<b>4 067 210.00</b>	<b>2 019 217.68</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Solde d'exécution reporté	536 416.09	/
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	129 000.00	125 329.30
70	Produits services, ventes diverses	3 349 793.91	2 240 766.92
74	Subventions d'exploitation	0.00	25 585.00
75	Autres produits de gestion courante	52 000.00	39 593.57
77	Produits exceptionnels	0.00	375.00
<b>TOTAL</b>		<b>4 067 210.00</b>	<b>2 431 649.79</b>

Résultat de l'exercice : 412 432.11 €  
 Excédent N-1 : 536 416.09 €  
**Résultat de clôture : 948 848.20 €**

**Section d'investissement :**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	1 491 281.56	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	129 000.00	125 329.30
041	Opérations patrimoniales	500 000.00	391 758.56
16	Emprunts et dettes assimilées	1 005 000.00	1 001 239.78
20	Immobilisations incorporelles	110 000.00	6 650.00
21	Immobilisations corporelles	100 932.84	76 126.78
23	Immobilisations en cours	12 093 615.60	6 901 487.32
4581	Opérations pour compte de tiers	260 000.00	87 993.94
<b>TOTAL</b>		<b>15 689 830.00</b>	<b>8 590 585.68</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
021	Virement de la section de fonctionnement	1 988 001.00	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	842 000.00	840 062.80
041	Opérations patrimoniales	500 000.00	391 758.56
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 516 809.10	2 013 336.72
13	Subventions	2 611 944.00	262 176.75
16	Emprunts	7 971 075.90	6 000 000.00
23	Immobilisations en cours	0.00	65.74
4581	Opérations pour compte de tiers	260 000.00	87 993.94
<b>TOTAL</b>		<b>15 689 830.00</b>	<b>9 595 394.51</b>

Résultat de l'exercice : 1 004 808.83 €

Excédent/Déficit N-1 : - 1 491 281.56 €

**Résultat de clôture : - 486 472.73 €****Reste à réaliser :**

Dépenses : 286 417.69 €

Recettes : 0.00 €

**Solde : - 286 417.69 €**

Besoin réel de la section d'investissement : - 772 890.42 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme  
et par délégation

Jacques LEGRAND,

1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération

du Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_074-BF

\*\*\*\*\*  
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**

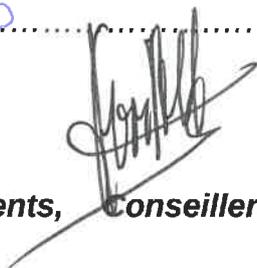
**Budget annexe assainissement collectif Les Billaux –  
 Lalande de Pomerol**

**SIGNATURES**

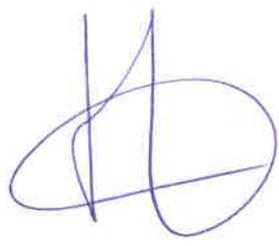
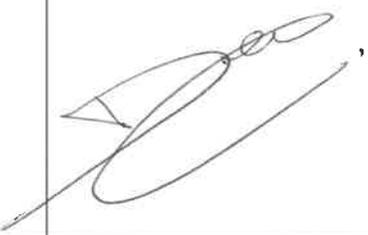
Présenté par le Vice-président

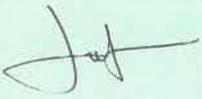
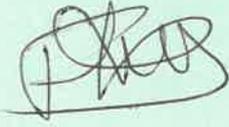
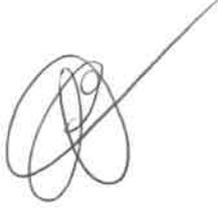
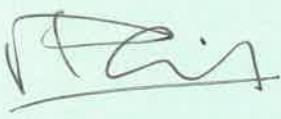
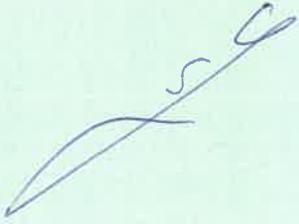
A ..... *Vayres* ....., le 5 avril 2023

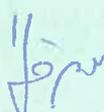
Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

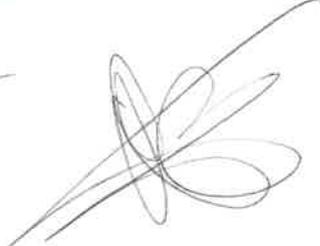
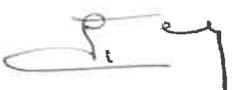


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers  
 communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

power à G. Höper			power à M. Julien
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
Absent			Absente
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
power à A. Sejournet	Absent		Absente
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
Absent	Absente	Absent	Absent
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-075 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « assainissement collectif Les Billaux – Lalande de Pomerol » de La Cali :

#### Section de fonctionnement:

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	220 000.00	173 449.16
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 000.00	136 214.00
66	Charges financières	42 675.00	31 364.98
67	Charges exceptionnelles	3 000.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>404 675.00</b>	<b>341 028.14</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat reporté	17 337.09	/
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	13 000.00	12 624.00
70	Produits services, ventes diverses	363 837.91	313 911.61
74	Subventions d'exploitation	10 500.00	16 895.05
77	Produits exceptionnels	0.00	933.07
<b>TOTAL</b>		<b>404 675.00</b>	<b>344 363.73</b>

Résultat de l'exercice : 3 335.59 €

Excédent N-1 : 17 337.09 €

**Résultat de clôture : 20 672.68 €**

#### Section d'investissement :

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
001	Solde d'exécution reporté	122 868.22	/
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	13 000.00	12 624.00
16	Emprunts et dettes assimilées	64 500.00	64 299.73
20	Immobilisations incorporelles	10 000.00	0.00
23	Immobilisations en cours	161 307.60	7 291.60
<b>TOTAL</b>		<b>371 675.82</b>	<b>84 215.33</b>



Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	139 000.00	136 214.00
10	Dotations, fonds divers et réserves	106 500.00	87 203.10
13	Subventions d'investissement	24 999.30	0.00
16	Emprunts	101 176.52	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>371 675.82</b>	<b>223 417.10</b>

Résultat de l'exercice : 139 201.77 €

Excédent/Déficit N-1 : - 122 868.22 €

**Résultat de clôture : 16 333.55 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme et par délégation

Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_075-BF

\*\*\*\*\*

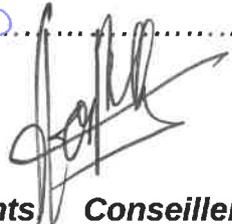
**COMPTE ADMINISTRATIF 2022**  
**Budget annexe de la régie communautaire**  
**d'assainissement non collectif**

**SIGNATURES**

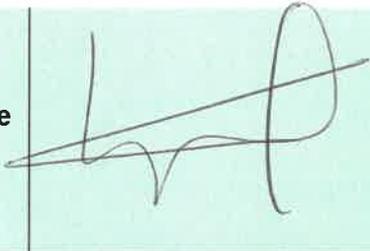
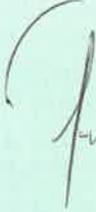
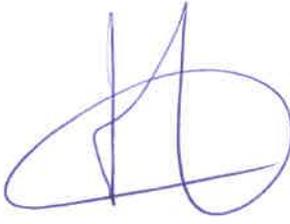
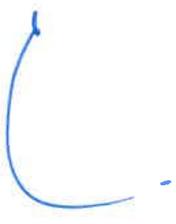
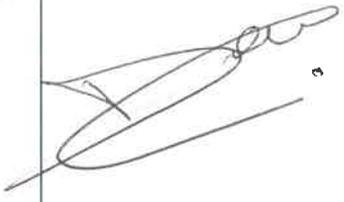
Présenté par le Vice-président

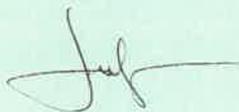
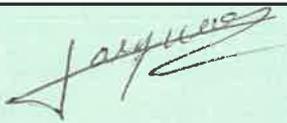
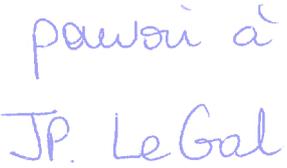
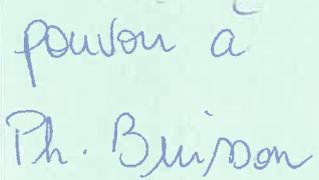
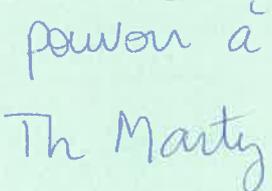
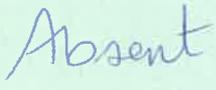
A *Vayres* ....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

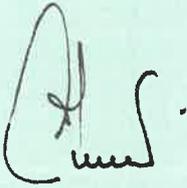
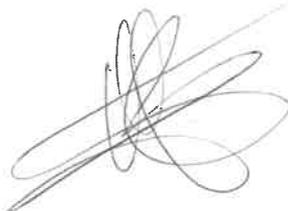
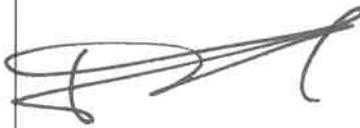


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

Ne prend pas part au vote			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>power à Ch Gantch</i>	<i>power à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>power à D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
			
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
			
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
			
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pourvu à G. Höper</p>			<p>pourvu à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pourvu à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>	<p>Jér</p>	<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	power à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	power à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_076B-BF



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-076 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Jacques LEGRAND, 1<sup>er</sup> Vice-président

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDE, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022 : BUDGET ANNEXE RÉGIE COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (60 conseillers présents ou ayant donné pouvoir – *non participation de Philippe BUISSON, Président*),

Le Conseil communautaire décide d'adopter les résultats présentés ci-dessous par section et par chapitre puis les résultats de clôture du compte administratif 2022 du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » de La Cali :

**Section de fonctionnement:**

Les dépenses			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
011	Charges à caractère général	8 250.00	7 763.08
012	Charges de personnel	2 500.00	2 367.00
65	Autres charges de gestion courante	150.00	0.00
67	Charges exceptionnelles	150.00	0.00
<b>TOTAL</b>		<b>11 050.00</b>	<b>10 130.08</b>

Les recettes			
Chap.	Objet	BP + DM 2022	Réalisé 2022
002	Résultat d'exploitation reporté	1 124.98	/
70	Produits services, ventes diverses	9 925.02	11 540.00
<b>TOTAL</b>		<b>11 050.00</b>	<b>11 540.00</b>

Résultat de l'exercice : 1 409.92 €  
 Excédent N-1 : 1 124.98 €  
**Résultat de clôture : 2 534.90 €**

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Vice-président,  
 Jacques LEGRAND

Pour expédition conforme et par délégation  
 Jacques LEGRAND,  
 1<sup>er</sup> Vice-président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION**

Envoyé en préfecture le 13/04/2023  
Reçu en préfecture le 13/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_077-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-077 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET PRINCIPAL DE LA CAU**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget principal :

Budget principal	
<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	1 801 726.40 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	3 374 488.82 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>5 176 215.22 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	49 920.70 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 960 546.49 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>- 910 625.79 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	2 613 108.01 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	1 983 430.00 €
Solde des restes à réaliser	- 629 678.01 €
Besoin (-) réel de financement	1 540 303.80 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	1 540 303.80 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	459 696.20 €
<b>Total 1068</b>	<b>2 000 000.00 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>3 176 215.22 €</b>
<b>Report D</b>	<b>- 910 625.79 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	3 176 215.22 €	910 625.79 €	2 000 000.00 €	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_077-BF



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_078-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-078 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE TRANSPORT**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « transport » :

Budget annexe transport

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	- 093.58 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	296 344.78 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>622 438.36 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	49 792.59 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	-71 570.48 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>- 21 777.89 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	4 498.65 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	-4 498.65 €
Besoin (-) réel de financement	26 276.54 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	26 276.54 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	173 723.46 €
<b>Total 1068</b>	<b>200 000.00 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>422 438.36 €</b>
<b>Report D 001 :</b>	<b>21 777.89 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>422 438.36 €</b>	<b>21 777.89 €</b>	<b>200 000.00 €</b>	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_078-DE



EXTRAIT DU REGISTRE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_079-DE

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-079 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,  
 Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « centre aquatique » :

Budget annexe centre aquatique

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	597 333.01 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	252 320.29 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>849 653.30 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	- 000.05 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 1 565 195.55 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>- 911 195.50 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	13 482.79 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	634 063.00 €
Solde des restes à réaliser	620 580.21 €
Besoin (-) réel de financement	290 615.29 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	290 615.29 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	9 384.71 €
<b>Total 1068</b>	<b>300 000.00 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>549 653.30 €</b>
<b>Report D 001 :</b>	<b>911 195.50 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>549 653.30 €</b>	<b>911 195.50 €</b>	<b>300 000.00 €</b>	/

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_079-DE

DELIBERATION N° 2023-04-079 S<sup>2</sup>LO

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_079-DE



EXTRAIT DU REGISTRE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_080-DE

SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-080 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE de Frappe » :

Budget annexe ZAE de Frappe

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – déficit	- 174 884.29 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	175 994.55 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>1 110.26 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	116 718.06 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 183.24 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>481 901.30 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (+) réel de financement	481 901.30 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
<b>Total 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>1 110.26 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>481 901.30 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>1 110.26 €</b>	/	/	<b>481 901.30 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance




Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_080-DE



EXTRAIT DU REGISTRE D  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉ**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_081-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-081 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE DE CAMPARIAN**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE Camparian » :

Budget annexe « ZAE Camparian »

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice	0.00 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	0.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>0.00 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (-) réel de financement	0.00 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
<b>Total 1068</b>	<b>€</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Report 001 :</b>	<b>0.00 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	/	/	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_081-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRÉ**

DELIBERATION N°  
Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
S<sup>2</sup>LO  
RÉPUBLIQUE  
NATION  
DÉPARTEMENT DU LIBOURNAIS  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_082-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-082 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE ZAE D'EGRETEAU - PHASES 1 ET 2

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « ZAE d'Eygreteau – phases 1 et 2 » :

#### Budget annexe ZAE d' Eygreteau - phases 1 et 2

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	- 0.34 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.34 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – Excédent	278 435.16 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 278 435.16 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>0.00 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Besoin (-) réel de financement	0.00 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
<b>Total 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Report D 001 :</b>	<b>0.00 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	/	/	/	/

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_082-DE

DELIBERATION N° 2023-04-08 S<sup>2</sup>LO

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



*(Handwritten signature of Fabienne Fonteneau)*

Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_082-DE



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-083 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE PÉPINIERE D'ENTREPRISES**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « pépinière d'entreprises » :

Budget annexe pépinière d'entreprises

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	359.86 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	37 305.46 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>37 665.32 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – déficit	- 14 574.84 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	15 195.89 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>621.05 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0 €
Solde des restes à réaliser	0 €
Besoin (-) réel de financement	0 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
<b>Total 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>37 665.32 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>621.05 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>37 665.32 €</b>	/	/	<b>621.05 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_083-DE



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-084 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « Port de Libourne / Saint Emilion » :

Budget annexe port de Libourne – Saint Emilion

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – déficit	- 5 743.81 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	39 433.55 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>33 689.74 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	33 757.99 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	26 711.93 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>60 469.92 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	38 610.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 38 610.00 €
Excédent (+) réel de financement	21 859.92 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
<b>Total 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>33 689.74 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>60 469.92 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

<b>Section de fonctionnement</b>		<b>Section d'investissement</b>		
<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	<b>Dépenses</b>	<b>Recettes</b>	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>33 689.74 €</b>	/	/	<b>60 469.92 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_084-DE



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-085 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE GEMAPI**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « GEMAPI » :

Budget annexe GEMAPI

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	16 830.21 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	0.00 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>16 830.21 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	372 300.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>372 300.00 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	207 823.71 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	65 000.00 €
Solde des restes à réaliser	- 142 823.71.00 €
Excédent (+) réel de financement	229 476.29 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0 €
<b>Total 1068</b>	<b>0 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>16 830.21 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>372 300.00 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>16 830.21 €</b>	/	/	<b>372 300.00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne      13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_085-DE



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-086 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUX, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « eau potable Libourne » :

Budget annexe eau potable Libourne

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – déficit	- 8 047.66 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	26 460.34 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>18 412.68 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	1 041 415.95 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 581 395.16 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>- 020.79 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	181 796.75 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 181 796.75 €
Excédent (+) réel de financement	278 224.04 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	0.00 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	0.00 €
<b>Total 1068</b>	<b>0.00 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>18 412.68 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>460 020.79 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>18 412.68 €</b>	/	/	<b>460 020.79 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

**13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_086-DE



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-087 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LES BILLAUX -**  
**LALANDE DE POMEROL**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « eau potable Les Billaux - Lalande de Pomerol » :

Budget annexe eau potable Les Billaux - Lalande de Pomerol

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	6 627.42 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	195 948.16 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>202 575.58 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	5 274.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	141 284.92 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>146 558.92 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (+) réel de financement	146 558.92 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
<b>Total 1068</b>	<b>€</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>202 575.58 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>146 558.92 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>202 575.58 €</b>	/	€	<b>146 558.92 €</b>



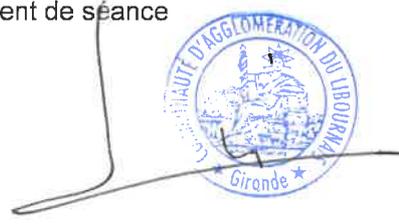
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_087BIS-BF



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n° 2023-04-088 – 1/3

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### Présents : 48

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

### Absents : 15

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

### Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 13

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT**  
**COLLECTIF LIBOURNE**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

Et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « assainissement collectif Libourne » :

Budget annexe assainissement collectif Libourne

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – excédent	412 432.11 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	536 416.09 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>948 848.20 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – Excédent	1 004 808.83 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	- 1 491 281.56 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>- 486 472.73 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	286 417.69 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	- 286 417.69 €
Besoin (-) réel de financement	772 890.42 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	772 890.42 €
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	27 109.58 €
<b>Total 1068</b>	<b>800 000.00 €</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>148 848.20 €</b>
<b>Report D 001 :</b>	<b>- 486 472.73 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	148 848.20 €	486 472.73 €	800 000.00 €	/

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne 13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-président,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_088-DE



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_087-DE

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-089 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF**  
**LES BILLAUX - LANDE DE POMEROL**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « Assainissement collectif Les Billaux Lalande de Pomerol » :

Budget annexe assainissement collectif Les Billaux Lalande de Pomerol

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice – déficit	3 335.59 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	17 337.09 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>20 672.68 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	139 201.77 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	-122 868.22 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>16 333.55 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (+) réel de financement	16 333.55 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
<b>Total 1068</b>	<b>€</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>20 672.68 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>16 333.55 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>20 672.68 €</b>	/	/	<b>16 333.55 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_087-DE



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-090 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**AFFECTATION DES RÉSULTATS 2022 : BUDGET ANNEXE RÉGIE COMMUNAUTAIRE**  
**D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment son article L.5211-10,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission finances, fiscalité et affaires juridiques en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à l'affectation du résultat 2022 de la section de fonctionnement du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif » :

Budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif »

<b>I- Rappel des résultats 2022</b>	
<b>Résultat section de fonctionnement</b>	
Résultat de l'exercice	1 409.92 €
Résultat de l'exercice antérieur (002)	1 124.98 €
<b>Résultat de clôture à affecter</b>	<b>2 534.90 €</b>
<b>Besoin réel de financement – section investissement</b>	
Résultat section investissement – excédent	0.00 €
Résultat reporté de l'exercice antérieur (001)	0.00 €
<b>Résultat comptable cumulé</b>	<b>0.00 €</b>
Dépenses d'investissement engagées non mandatées	0.00 €
Recettes d'investissement restant à réaliser	0.00 €
Solde des restes à réaliser	0.00 €
Excédent (-) réel de financement	0.00 €
<b>II- Affectation des résultats</b>	
<b>Affectation du résultat de fonctionnement</b>	
En couverture du besoin réel de financement (R 1068)	€
En dotation complémentaire en réserve (R1068)	€
<b>Total 1068</b>	<b>€</b>
<b>En excédent reporté à la section de fonctionnement (R002)</b>	<b>2 534.90 €</b>
<b>Report R 001 :</b>	<b>0.00 €</b>

Transcription budgétaire de l'affectation de résultat :

Section de fonctionnement		Section d'investissement		
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	
D 002 : déficit reporté	R 002 : excédent reporté	D 001 : déficit comptable cumulé	R 1068 : excédent de fonctionnement capitalisé	R 001 : excédent comptable cumulé
/	<b>2 534.90 €</b>	/	€	/



Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_090-DE

# COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU LIBOURNAIS

\*\*\*\*\*

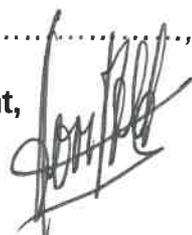
## BUDGET PRIMITIF 2023 Budget principal de La Cali

### SIGNATURES

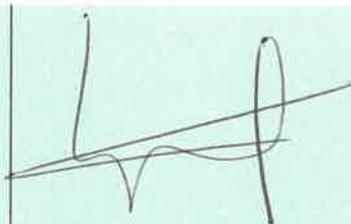
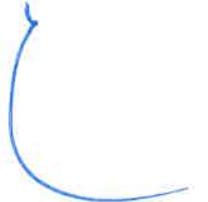
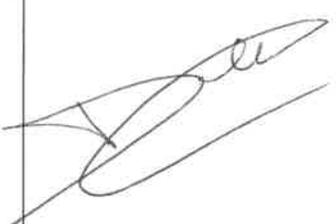
Présenté par le Vice-président

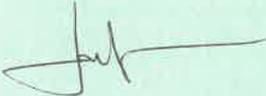
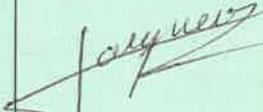
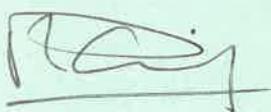
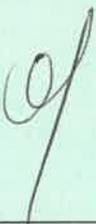
A. *Vayres* ..... , le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

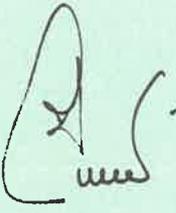
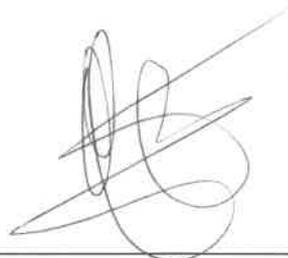
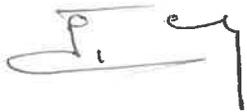
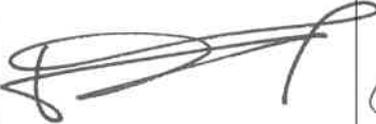
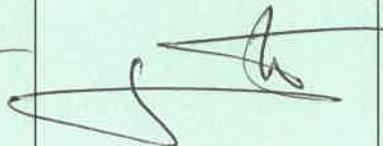


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISSON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sindy</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
<del></del>			puvoir à JP. le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
puvoir à Ph. Buisson		puvoir à Th. Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

power à G. Hoper			power à M. Julien
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
Absent			Absente
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
power à A. Sejournet	Absent		Absente
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
Absent	Absente	Absent	Absent
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_091-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-091 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget principal de La Cali de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET PRINCIPAL - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	7 508 502,04 €
.012	Charges de personnel	17 533 294,00 €
.014	Atténuation de produits	12 115 530,00 €
65	Autres charges de gestion courante	23 459 833,00 €
66	Charges financières	249 292,96 €
67	Charges exceptionnelles	194 048,00 €
.022	Dépenses imprévues	854 500,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	2 130 000,00 €
.042	Amortissement	2 860 000,00 €
		<b>66 905 000,00 €</b>

**BUDGET PRINCIPAL - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts et dettes assimilés	1 045 152,20 €
20	Immobilisations incorporelles	1 660 556,00 €
204	Subventions d'équipement	5 650 950,00 €
21	Immobilisations corporelles	5 253 773,00 €
23	Immobilisations en cours	1 811 835,00 €
27	Autres immobilisations financières	20 000,00 €
.020	Dépenses imprévues	500 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	690 000,00 €
.041	Amortissement	300 000,00 €
.001	Déficit reporté	910 625,79 €
	Reports	2 613 108,01 €
		<b>20 456 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.013	Atténuation de dépenses	30 000,00 €
70	Produits des services	1 994 250,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	46 135 424,00 €
74	Subventions d'exploitation	14 535 110,78 €
75	Autres produits de gestion courante	197 000,00 €
77	Produits exceptionnels	147 000,00 €
.042	Amortissement	690 000,00 €
.002	Excédent reporté	3 176 215,22 €
		<b>66 905 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.024	Produits de cessions	1 863 075,00 €
10	Dotations et réserves	3 690 300,00 €
13	Subventions	168 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	6 761 195,00 €
27	Autres immobilisations financières	700 000,00 €
.021	Virement de la section de fonctionnement	2 130 000,00 €
.040	Amortissement	2 860 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	300 000,00 €
	Reports	1 983 430,00 €
		<b>20 456 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe transport**

**SIGNATURES**

Envoyé en préfecture le 07/04/2023  
 Reçu en préfecture le 07/04/2023  
 Publié le  
 ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_092-BF

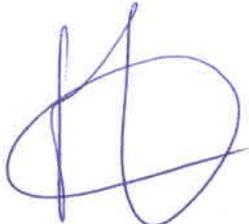
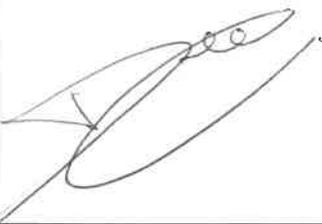
Présenté par le Vice-président

A. *Vayres* ..... le 5 avril 2023

**Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY**



**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à                  Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à                  F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à                  D. Sindey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

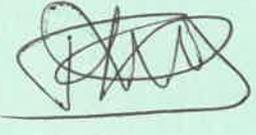
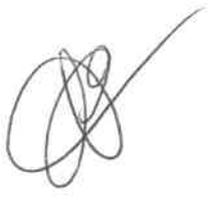
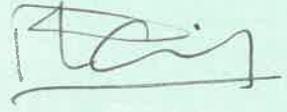
## Budget primitif 2023 – Budget a

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_092-BF

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

passé à G. Höper			passé à M. Julien
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
Absent			Absente
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUX	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
passé à A. Séjournet	Absent		Absente
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
Absent	Absente	Absent	Absent
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-092 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE TRANSPORT - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « transport » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	8 338 050,00 €
.012	Charges de personnel	285 527,00 €
.014	Atténuation de produits	5 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	6 825,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	76 098,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	100 000,00 €
.042	Amortissement	190 000,00 €
		<b>9 006 500,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE TRANSPORT - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
21	Immobilisations corporelles	1 585 000,46 €
.001	Déficit reporté	21 777,89 €
	<b>Reports</b>	<b>4 490,65 €</b>
		<b>1 611 277,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	1 109 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	4 300 011,64 €
74	Subventions d'exploitation	3 150 800,00 €
75	Autres produits de gestion courante	30 250,00 €
.002	Excédent reporté	422 438,36 €
		<b>9 006 500,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
10	Dotations et réserves	200 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 121 277,00 €
.021	Virement de la section de Fonctionnement	100 000,00 €
.040	Amortissement	190 000,00 €
		<b>1 611 277,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture **07/04/2023** et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

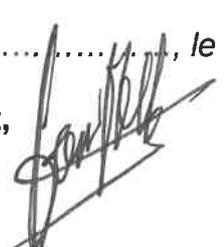
**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe centre aquatique**

**SIGNATURES**

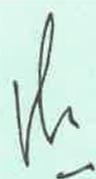
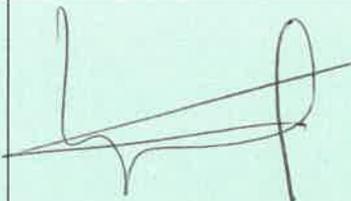
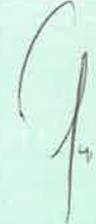
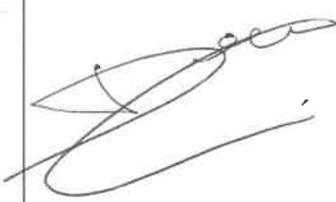
Présenté par le Vice-président

A.....*Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

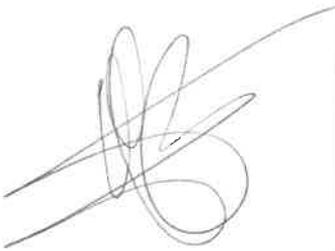
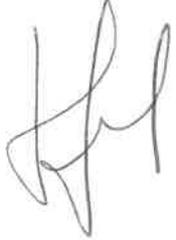
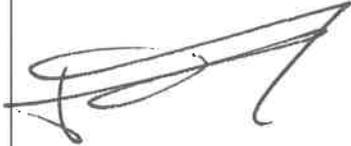


**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP. LeGal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Brisson		pouvoir à Th. Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pourvois à G. Höper</p>			<p>pourvois à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUMEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pourvois à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n° 2023-04-093 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le cinq avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

### **Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY, Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

### **Absents : 15**

Patrick MERCIER, Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

### **Absents excusés ayant donné pouvoir de vote: 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
 Reçu en préfecture le 12/04/2023  
 Publié le  
 ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_093-BF

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

Et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Centre aquatique » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	1 349 990,00 €
.012	Charges de personnel	1 770 724,00 €
65	Autres charges de gestion courante	2 300,00 €
66	Charges financières	422 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	10 786,00 €
.022	Dépenses imprévues	44 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	900 000,00 €
.042	Amortissement	157 200,00 €
		<b>4 657 000,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts et dettes assimilées	879 989,71 €
20	Immobilisations incorporelles	10 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	406 132,00 €
23	Immobilisations en cours	1 726 200,00 €
.001	Déficit reporté	911 195,50 €
	<b>Reports</b>	<b>13 482,79 €</b>
		<b>3 947 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.013	Atténuations de charges	7 346,70 €
70	Produits des services	1 550 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	2 550 000,00 €
.002	Excédent reporté	549 053,30 €
		<b>4 657 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
10	Dotations et réserves	330 000,00 €
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	300 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	1 625 787,00 €
.021	Virement de la section de Fonctionnement	900 000,00 €
.040	Amortissement	157 200,00 €
	<b>Reports</b>	<b>634 063,00 €</b>
		<b>3 947 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe ZAE de Frappe**

**SIGNATURES**

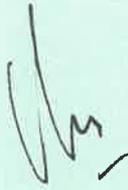
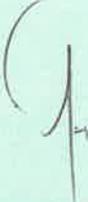
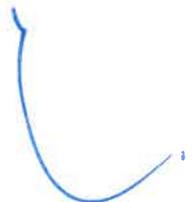
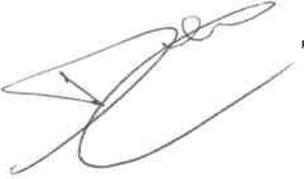
Présenté par le Vice-président

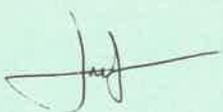
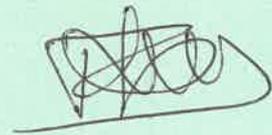
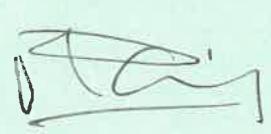
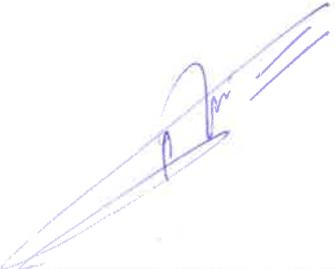
A.....*Vaynes*..... le 5 avril 2023

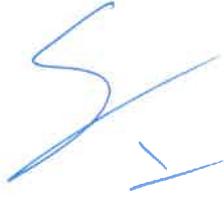
**Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY**



**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sinduy</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Buisson		pouvoir à Th. Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>passer à G. Höper</p>			<p>passer à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>passer à A Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Allay		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-094 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ZAE DE FRAPPE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques de Frappe » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DÉPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
66	Charges financières	6 100,00 €
.042	Variation des stocks	39 500,00 €
		<b>45 600,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE FRAPPE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DÉPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts et dettes	526 402,00 €
		<b>526 402,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Ventes	35 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	9 489,74 €
.002	Excédent reporté	1 110,26 €
		<b>45 600,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts et dettes	5 000,70 €
.040	Variation des stocks	39 500,00 €
.001	Excédent reporté	481 901,30 €
		<b>526 402,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé le

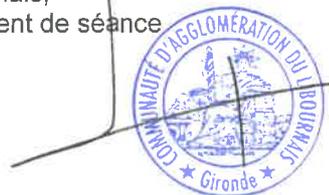
**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

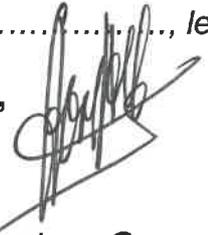
**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe ZAE de Camparian**

**SIGNATURES**

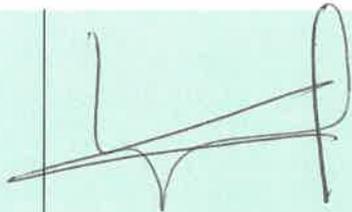
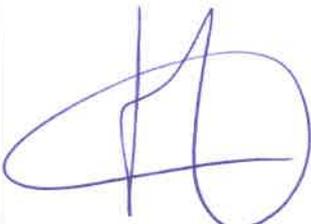
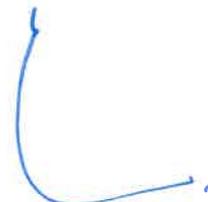
Présenté par le Vice-président

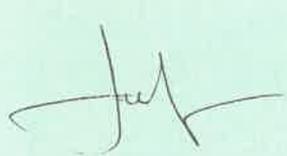
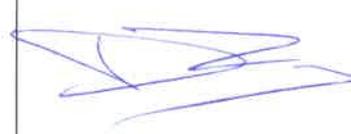
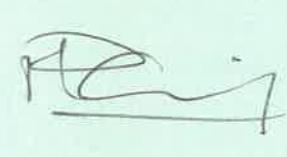
A. *Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

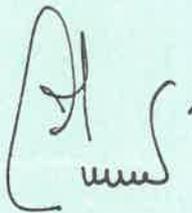
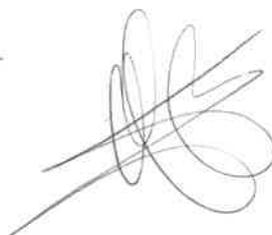
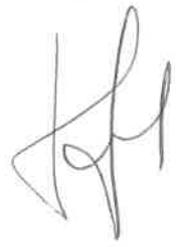
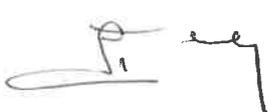
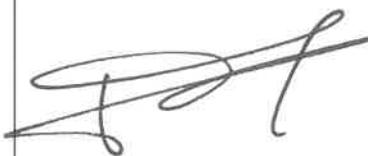


**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
<del></del>			pouvoir à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>puvoir à G. Hoper</p>			<p>puvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>puvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_095-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-095 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISSON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ZAE DE CAMPARIAN - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « zone d'activités économiques de Camparian » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE CAMPARIAN - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	4 621 000,00 €
		<b>4 621 000,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE CAMPARIAN - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.040	Variation des stocks	4 621 000,00 €
		<b>4 621 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.042	Variation des stocks	4 621 000,00 €
		<b>4 621 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts et dettes	4 621 000,00 €
		<b>4 621 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calixte

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

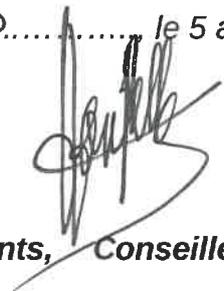
**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe ZAE d'Eygreteau – phases 1 et 2**

**SIGNATURES**

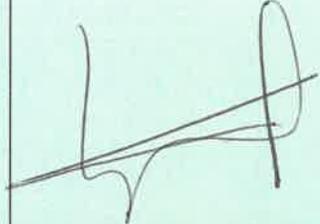
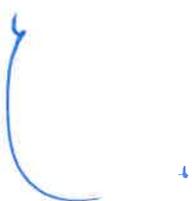
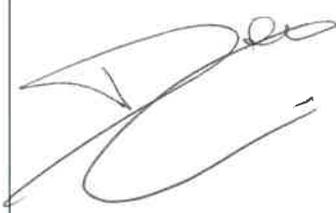
Présenté par le Vice-président

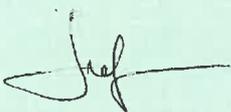
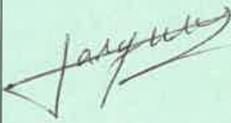
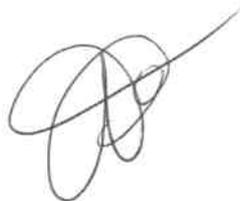
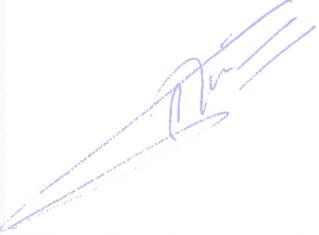
A..... *Vayres* ..... le 5 avril 2023

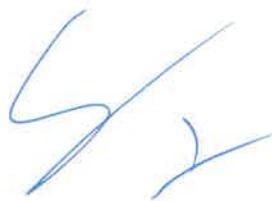
Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISSON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sinday</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>favori à G. Höper</p>			<p>favori à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>favori à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Budget primitif 2023 – Budget annexe

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

REC DE DÉLIBÉRATIONS  
Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_096-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-096 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUXEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 1 ET 2 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau – phases 1 et 2 » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
66	Charges financières	2 000,00 €
.042	Variation des stocks	700 000,00 €
		<b>702 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Ventes	571 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	131 000,00 €
.002	Excédent reporté	0,00 €
		<b>702 000,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE ZAE EYGRETEAU - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunt	700 000,00 €
		<b>700 000,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.040	Variation des stocks	700 000,00 €
		<b>700 000,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cal le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Le Président  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**

**Budget annexe ZAE d'Eygreteau – phases 3 et 4**

**SIGNATURES**

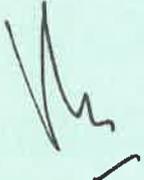
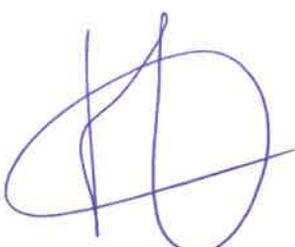
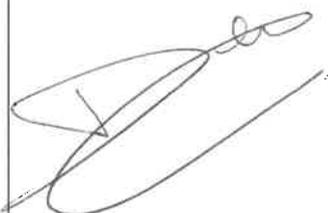
Présenté par le Vice-président

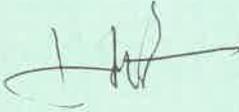
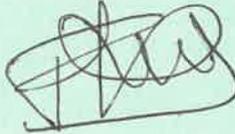
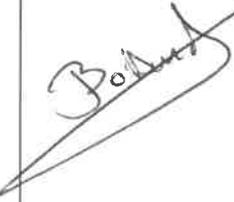
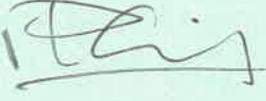
A... *Vaynes* ..... le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
Hervé ALLOY



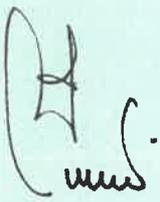
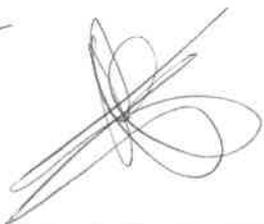
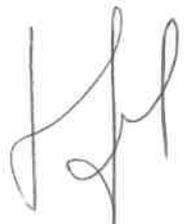
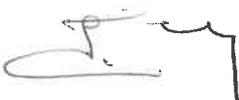
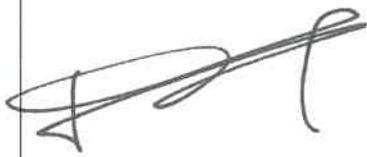
Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sindy</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Beisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Hoper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Budget primitif 2023 – Budget annexe

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-097 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****BUDGET ANNEXE ZAE D'EYGRETEAU - PHASES 3 ET 4 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de ne pas inscrire de crédits budgétaires sur le budget primitif du budget annexe « parc d'activités d'Eygreteau - Phases 3 et 4 » de l'exercice 2023.

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

13 avril 2023

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,

Vice-présidente,

Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe pépinière d'entreprises**

**SIGNATURES**

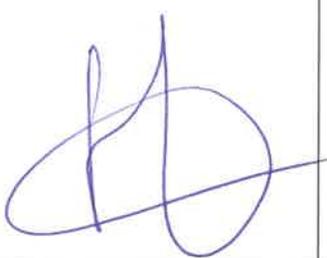
Présenté par le Vice-président

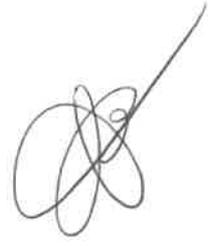
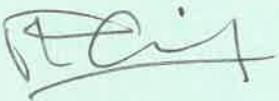
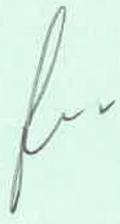
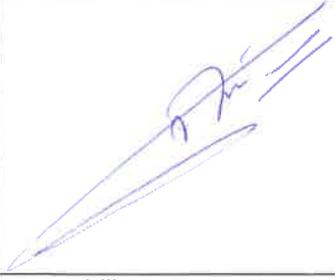
A..... *Vaugny*..... le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Buisson		pouvoir à Th. Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Budget primitif 2023 – Budget annexe



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-098 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « pépinière d'entreprises » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	98 003,05 €
.012	Charges de personnel	74 000,00 €
.65	Autres charges de gestion courante	526,00 €
.67	Charges exceptionnelles	200,00 €
.022	Dépenses imprévues	2 000,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	31 678,95 €
.042	Amortissement	3 900,00 €
		<b>210 308,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	22 826,00 €
75	Autres produits de gestion courante	149 816,68 €
.002	Excédent reporté	37 665,32 €
		<b>210 308,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE PEPINIERE D'ENTREPRISES - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	36 200,00 €
		<b>37 200,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.16	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	31 678,95 €
.040	Amortissement	3 900,00 €
.001	Excédent reporté	621,05 €
		<b>37 200,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cal le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**

**Budget annexe port de Libourne – Saint Emilion**

**SIGNATURES**

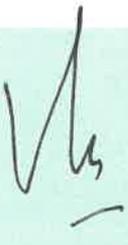
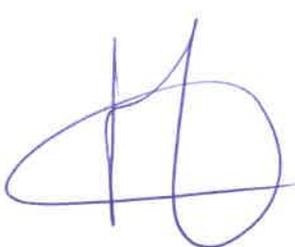
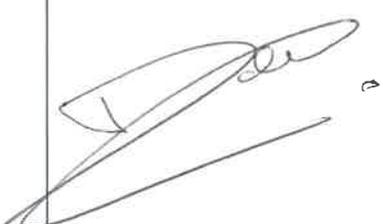
Présenté par le Vice-président

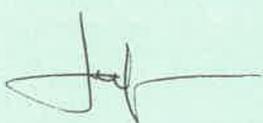
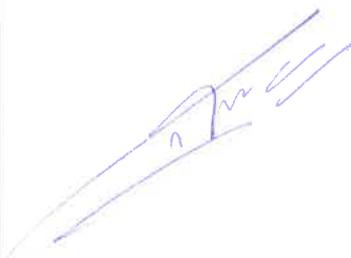
A..... *Vayrus* ..... le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			poursu à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
poursu à Ph. Buisson		poursu à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>power à G. Höper</p>			<p>power à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUCHEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>power à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

Budget primitif 2023 – Budget annexe



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-099 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE - SAINT EMILION - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « port de Libourne – Saint-Emilion » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION**  
SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	113 957,00 €
.012	Charges de personnel	112 664,00 €
65	Autres charges de gestion courante	1 100,00 €
66	Charges financières	14 774,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 500,00 €
.022	Dépenses imprévues	15 000,00 €
.042	Amortissement	165 300,00 €
		<b>424 295,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE PORT DE LIBOURNE-SAINT EMILION**  
SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts	80 000,00 €
20	Immobilisations incorporelles	50 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	20 700,00 €
.040	Opération d'ordre transfert entre sections	86 600,00 €
	<b>Reports</b>	<b>38 610,00 €</b>
		<b>275 910,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	175 000,00 €
74	Subventions d'exploitation	89 005,26 €
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00 €
.042	Opération d'ordre transfert entre sections	86 600,00 €
.002	Excédent reporté	33 689,74 €
		<b>424 295,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts et dettes assimilés	50 140,08 €
.040	Amortissement	165 300,00 €
.001	Excédent reporté	60 469,92 €
		<b>275 910,00 €</b>

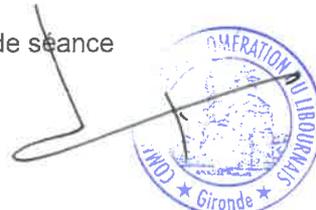
Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTÉNEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe GEMAPI**

**SIGNATURES**

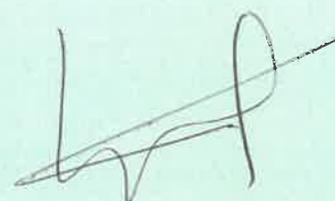
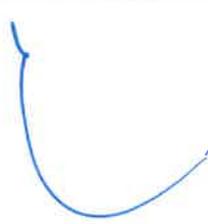
Présenté par le Vice-président

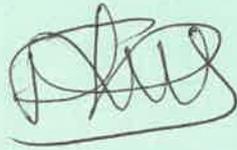
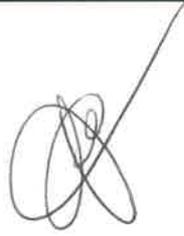
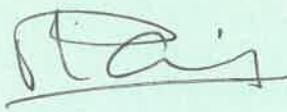
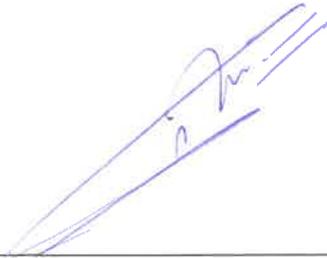
A..... *Vaynes*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			powou à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
powou à Ph Buisson		powou à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<i>power à G. Hoper</i>			<i>power à M. Julien</i>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<i>Absent</i>			<i>Absente</i>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUCHEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<i>power à A Séjournet</i>	<i>Absent</i>		<i>Absente</i>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<i>Absent</i>	<i>Absente</i>	<i>Absent</i>	<i>Absent</i>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-100 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUX, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE GEMAPI - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « GEMAPI » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE GEMAPI - SECTION DE FONCTIONNEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	93 500,00 €
.012	Charges de personnel	87 500,00 €
.014	Atténuations de produits	20 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	503 000,00 €
66	Charges financières	55 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	2 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	5 831,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	80 000,00 €
		<b>846 831,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
73	Produits issus de la fiscalité	830 000,79 €
.002	Excédent reporté	16 830,21 €
		<b>846 831,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE GEMAPI - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	222 750,00 €
21	Immobilisations corporelles	912 299,29 €
.041	Opérations patrimoniales	150 000,00 €
	<b>Reports</b>	<b>207 823,71 €</b>
		<b>1 492 873,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.10	Dotations et réserves	150 105,00 €
.16	Emprunts et dettes	675 468,00 €
.21	Virement de la section de fonctionnement	80 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	150 000,00 €
.001	Excédent reporté	372 300,00 €
	<b>Reports</b>	<b>65 000,00 €</b>
		<b>1 492 873,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calixte

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

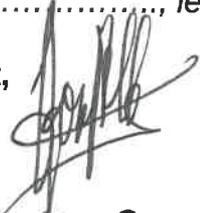
**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe eau Libourne**

**SIGNATURES**

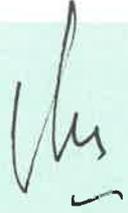
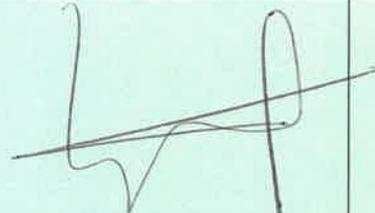
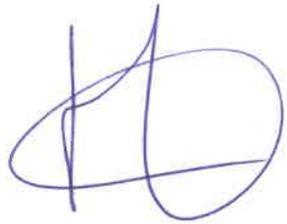
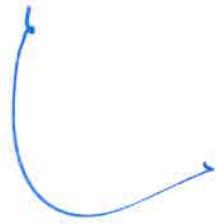
Présenté par le Vice-président

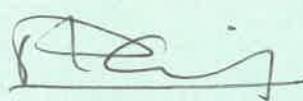
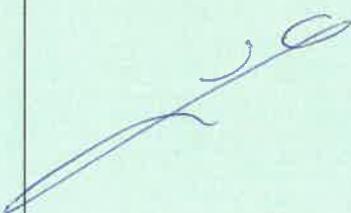
A. *Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

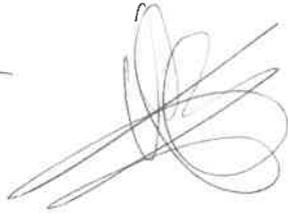
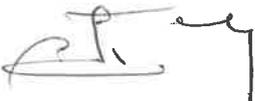


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sinsley</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
<del></del>			pouvoir à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_101-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-101 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 Conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau de La Cali - Libourne » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE EAU LIBOURNE - SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	56 900,00 €
.012	Charges de personnel	54 000,00 €
.66	Charges financières	67 500,00 €
.022	Dépenses imprévues	8 295,00 €
.042	Amortissement	237 000,00 €
		<b>423 695,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE EAU LIBOURNE - SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts	210 000,25 €
21	Immobilisations corporelles	198 000,00 €
23	Immobilisations en cours	580 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	6 100,00 €
.041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €
	<b>Reports</b>	<b>181 796,75 €</b>
		<b>1 165 900,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	357 182,32 €
75	Autres produits de gestion courante	42 000,00 €
.042	Amortissements subvention	6 100,00 €
.002	Excédent reporté	18 412,68 €
		<b>423 695,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
13	Subventions	158 285,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	260 594,21 €
.040	Amortissement	237 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	50 000,00 €
.001	Excédent reporté	400 020,79 €
		<b>1 165 900,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

**13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

BUDGET PRIMITIF 2023

Budget annexe eau Les Billaux – Lalande de Pomerol

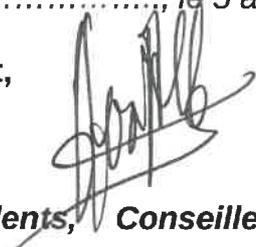
**SIGNATURES**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
 Reçu en préfecture le 12/04/2023  
 Publié le  
 ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_102-BF

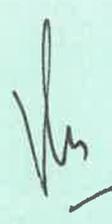
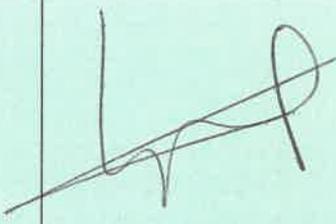
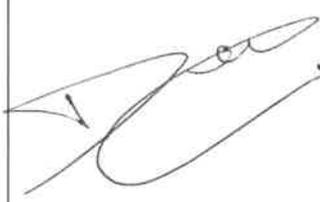
Présenté par le Vice-président

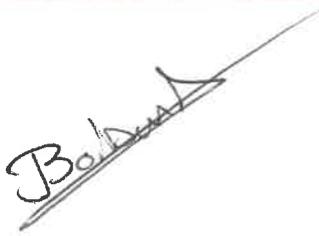
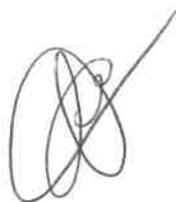
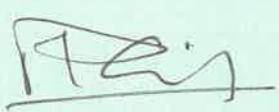
A..... *Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY



Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISSON
<i>pouvoir à Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			pouvoir à JP LeGal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph Buisson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>	<p>Höper</p>	<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT



		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-102 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVÉAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADÉ, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADÉ, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « Eau de La Cali – Les Billaux – Lalande de Pomerol » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE EAU BILLAUX-LALANDE DE POMEROL**  
**SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	236 578,92 €
.042	Amortissement	6 001,08 €
		<b>242 580,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE EAU LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
23	Immobilisations en cours	152 360,00 €
.040	Amortissement	200,00 €
		<b>152 560,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	37 004,42 €
75	Produits des services	2 800,00 €
.042	Amortissement	200,00 €
.002	Excédent reporté	202 575,58 €
		<b>242 580,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.040	Amortissement	6 001,08 €
.001	Excédent reporté	146 558,92 €
		<b>152 560,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

BUDGET PRIMITIF 2023

Budget annexe assainissement collectif Libourne

SIGNATURES

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
 Reçu en préfecture le 12/04/2023  
 Publié le  
 ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_103-BF

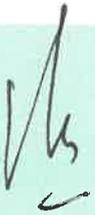
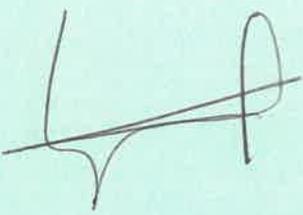
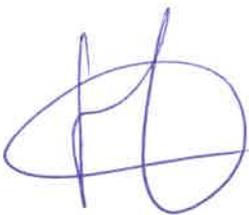
Présenté par le Vice-président

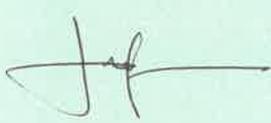
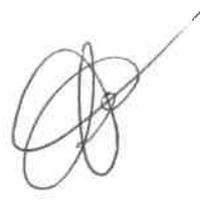
A *Libourne*....., le 5 avril 2023

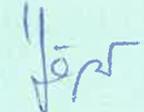
Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

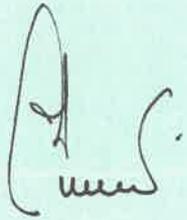
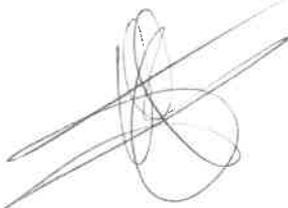
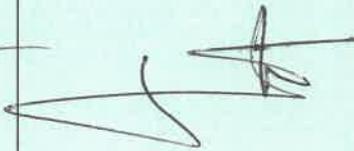


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à                  Ch. Gantch</i>	<i>pouvoir à                  F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à                  D. Sirey</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			power à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
power à Ph. Brunson		power à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUCHEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Allay		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-103 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali - Libourne » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LIBOURNE- SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	179 780,00 €
.012	Charges de personnel	253 663,00 €
65	Autres charges de gestion courante	100,00 €
66	Charges financières	685 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	27 843,00 €
.022	Dépenses imprévues	82 427,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	1 400 000,00 €
.042	Amortissement	967 000,00 €
		<b>3 595 813,00 €</b>

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LIBOURNE- SECTION D'INVESTISSEMENT**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
20	Immobilisations incorporelles	85 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	356 200,00 €
23	Immobilisations en cours	7 320 000,00 €
16	Emprunts	1 199 999,58 €
4581	Opérations pour compte de tiers	156 000,00 €
.040	Amortissement	133 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
.001	Déficit reporté	486 472,73 €
	<b>Reports</b>	<b>286 417,69 €</b>
		<b>10 223 090,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	3 270 965,00 €
75	Autres produits de gestion courante	42 999,80 €
.042	Amortissement	133 000,00 €
.002	Excédent reporté	148 848,20 €
		<b>3 595 813,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
10	Dotations et réserves	800 000,00 €
13	Subventions	2 033 947,00 €
16	Emprunts et dettes assimilés	4 666 143,00 €
4582	Opérations pour compte de tiers	156 000,00 €
.021	Virement de la section d'investissement	1 400 000,00 €
.040	Amortissement	967 000,00 €
.041	Opérations patrimoniales	200 000,00 €
		<b>10 223 090,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

**BUDGET PRIMITIF 2023**

**Budget annexe assainissement collectif Les Billaux –  
 Lalande de Pomerol**

**SIGNATURES**

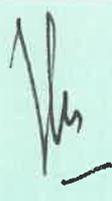
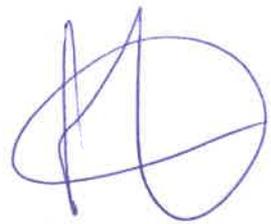
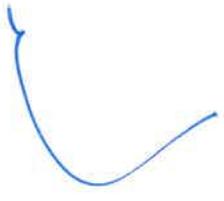
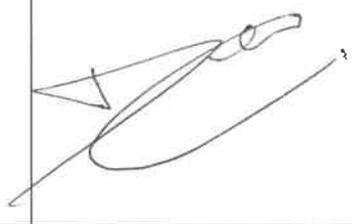
Présenté par le Vice-président

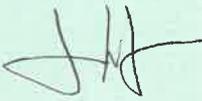
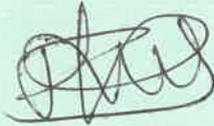
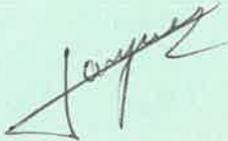
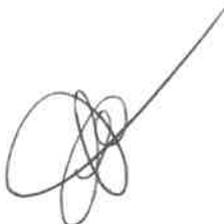
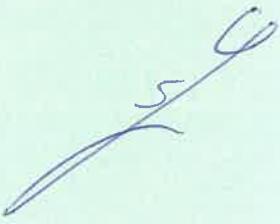
A *Vayres*....., le 5 avril 2023

Le Vice-président,  
 Hervé ALLOY

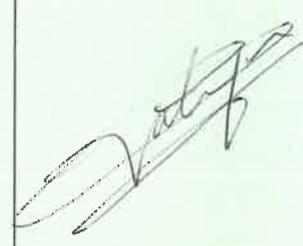
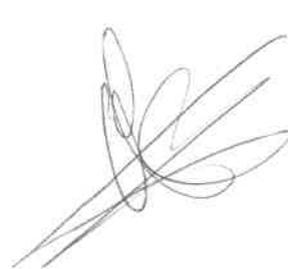


Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers  
 communautaires,

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à                  On Gantch</i>	<i>pouvoir à                  F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à                  D. Sirdely</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
			power à JP Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
power à Ph. Buisson		power à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>pouvoir à G. Höper</p>			<p>pouvoir à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>pouvoir à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-104- 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LES BILLAUX - LALANDE DE POMEROL**  
**- VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'adopter le budget primitif du budget annexe « assainissement collectif de La Cali – Les Billaux-Lalande de Pomerol » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL -  
 SECTION D'EXPLOITATION

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	167 500,00 €
66	Charges financières	95 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	5 000,00 €
.022	Dépenses imprévues	41 822,00 €
.023	Virement à la section d'investissement	350 000,00 €
.042	Amortissement	76 000,00 €
		<b>474 822,00 €</b>

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT LES BILLAUX-LALANDE DE POMEROL -  
 SECTION D'INVESTISSEMENT

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
16	Emprunts	65 400,00 €
20	Immobilisations incorporelles	40 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	20 000,00 €
23	Immobilisations en cours	140 000,00 €
.040	Opération d'ordre transfert	98 000,00 €
		<b>363 400,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Produits des services	942 400,00 €
74	Subventions d'exploitation	13 749,32 €
.042	Amortissements subvention	98 000,00 €
.002	Excédent reporté	20 672,68 €
		<b>474 822,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
13	Subventions	20 000,00 €
16	Emprunts et dettes assimilées	101 066,45 €
.021	Virement à la section d'exploitation	150 000,00 €
.040	Amortissement	76 000,00 €
.001	Excédent reporté	16 333,55 €
		<b>363 400,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture le 07/04/2023 et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
 Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
 et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

\*\*\*\*\*  
**BUDGET PRIMITIF 2023**  
**Budget annexe de la régie communautaire**  
**d'assainissement non collectif**

**SIGNATURES**

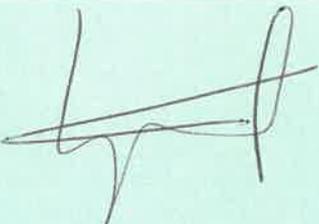
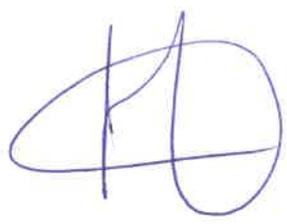
Présenté par le Vice-président

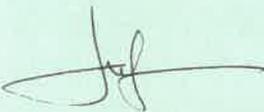
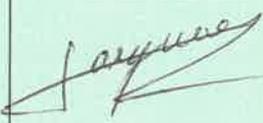
A Vayres....., le 5 avril 2023

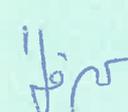
**Le Vice-président,**  
**Hervé ALLOY**

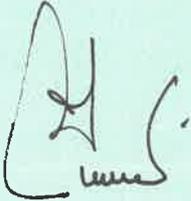
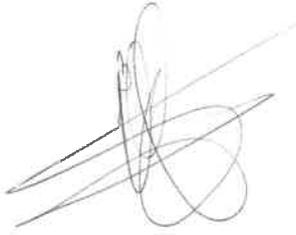
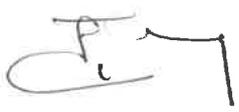
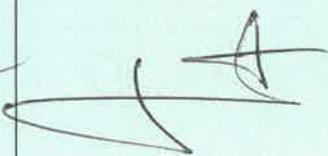


**Les Vice-présidents, Conseillers communautaires délégués et Conseillers communautaires,**

			
Philippe BUISSON	Jacques LEGRAND	Fabienne FONTENEAU	
			
Jean-Philippe LEGAL	Laurent DELAUNAY	Chantal GANTCH	Jean-Luc LAMAISON
<i>pouvoir à Ch Gantch</i>	<i>pouvoir à F. Fonteneau</i>		
Eveline LAVAURE CARDONA	Sébastien LABORDE	Laurent KERMABON	David REDON
		<i>pouvoir à D. Sirdes</i>	
Thierry MARTY	Stéphanie DUPUY	Alain JAMBON	

			
Jean-Louis d'ANGLADE	Bernard GUILHEM	Fabienne KRIER	Jean-Luc DARQUEST
<del></del>			pouvoir à JP. Le Gal
Joachim BOISARD	David RESENDE	Sophie BLANCHETON	Marianne CHOLLET
pouvoir à Ph. Brunson		pouvoir à Th Marty	Absent
Jérôme COSNARD	Michelle LACOSTE	Laura RAMOS	Michel MASSIAS
Absente	Absent		
Odile LUMINO	Didier CAZENAVE	Emeline BRISSEAU	Alain PAIGNE
			
Philippe GIRARD	Frédéric MALVILLE	Brigitte NABET-GIRARD	Bruno LAVIDALIE
		Absent	
Philippe DURAND TEYSSIER	Hélène ESTRADÉ	Michel VACHER	Michel MILLAIRE

<p>power à G. Höper</p>			<p>power à M. Julien</p>
Laurence ROUEDE	Agnès SEJOURNET	Monique JULIEN	Jean-Louis ARCARAZ
<p>Absent</p>			<p>Absente</p>
Christophe-Luc ROBIN	Sandy CHAUVEAU	Denis SIRDEY	Marie-Sophie BERNADEAU
<p>power à A. Sejournet</p>	<p>Absent</p>		<p>Absente</p>
Julie DUMONT	Baptiste ROUSSEAU	Gabi HOPER	Marie-Noëlle LAVIE
<p>Absent</p>	<p>Absente</p>	<p>Absent</p>	<p>Absent</p>
Christophe DARDENNE	Edwige NOMDEDEU	Gonzague MALHERBE	Christophe GIGOT

		Absent	
Patrick HUCHET	Armand BATTISTON	Bernard BACCI	Renaud CHALLENGEAS
Absent			
Jean-Luc BARBEYRON	Jean-Pierre ARNAUD	Jean-Claude ABANADES	Pâquerette PEYRIDIEUX
			
Martine LECOULEUX	Lionel GACHARD	Marie-Claude SOUDRY	
	pouvoir à H. Alloy		
François TOSI	Christophe GALAN	Jean-Philippe VIRONNEAU	Mireille CONTE JAUBERT
		Absente	pouvoir à H. Estrade
Gérard MOULINIER	Patrick JARJANETTE	Josette TRAVAILLOT	Pierre-Jean MARTINET
			
Jocelyne LEMOINE	Pierre MALVILLE		



SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-105 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE RÉGIE COMMUNAUTAIRE D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF -**  
**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2311-1 et L.2312-1 et suivants,

Vu la loi n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 de finances pour 2023,

Considérant l'obligation d'organiser préalablement un débat d'orientations budgétaires et étant donné la tenue de ce dernier le 3 février 2023,

Considérant que les documents budgétaires ont été établis conformément à l'instruction budgétaire et comptable M49 applicable à l'exercice 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité (61** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire d'adopter le budget primitif du budget annexe « régie communautaire d'assainissement non collectif de La Cali » de l'exercice 2023, par nature, arrêté comme suit :

**BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF - SECTION D'EXPLOITATION**

LES DEPENSES		
Chapitre	libellé	BP 2023
.011	Charges à caractère général	8 500,00 €
.012	Charges de personnel	2 500,00 €
65	Autres charges de gestion courante	150,00 €
67	Charges exceptionnelles	150,00 €
		<b>11 300,00 €</b>

LES RECETTES		
Chapitre	libellé	BP 2023
70	Ventes, produits, prestations	8 765,10 €
.002	Excédent reporté	2 534,90 €
		<b>11 300,00 €</b>

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE D  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_106-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-106 – 1/7**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI - ACTUALISATION DES AUTORISATIONS**  
**D'ENGAGEMENT / CRÉDITS DE PAIEMENT (AE/CP) ET DES AUTORISATIONS DE**  
**PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'ANNÉE 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi de finances n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 pour 2023,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et des crédits de paiement.

Vu les délibérations n°2022-03-05 du 24 mars 2022 et n°2022-12-303 en date du 15 décembre 2022 révisant ou créant les opérations au titre des autorisations d'engagement et de programme du budget principal,

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle ;
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses ;
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années ;
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement ;
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés ;
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés ;
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets ;
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'à l'issue de l'exercice 2022, il convient, au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder, au titre de l'année 2023, à la révision des autorisations de programme et d'engagement et des crédits de paiement et de créer les nouvelles APCP sur le budget principal, comme suit :

**ACTUALISATION AUTORISATIONS DE PROGRAMME BP 2023**



**Libellé de l'AP** Aides à l'amélioration de l'habitat privé  
**Numéro** 15CN008

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	525 447,00		525 447,00
CP 2018 (réalisé)	235 259,00		235 259,00
CP 2019 (réalisé)	187 514,00		187 514,00
CP 2020 (réalisé)	230 089,00		230 089,00
CP 2021 (réalisé)	357 112,00		357 112,00
CP 2022 (réalisé)	500 000,00	-153 610,00	346 390,00
CP 2023	845 000,00	-345 000,00	500 000,00
CP 2024	685 000,00	-75 000,00	610 000,00
CP 2025	515 000,00	145 000,00	660 000,00
CP 2026	420 000,00	250 000,00	670 000,00
CP 2027	499 579,00	178 610,00	678 189,00
<b>Total</b>	<b>5 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000 000,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	820 200
Subventions	86 400
Autofinancement et/ou emprunt	4 093 400

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 15CN008 / chapitre 204 / fonction 70 / compte 20422 / Service Gestionnaire LOHA0

**Libellé de l'AP** Aides à la production de logements locatifs sociaux  
**Numéro** 18CN055

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2019 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2020 (réalisé)	70 400,00		70 400,00
CP 2021 (réalisé)	88 200,00		88 200,00
CP 2022 (réalisé)	770 000,00	-580 800,00	189 200,00
CP 2023	680 000,00	-13 800,00	666 400,00
CP 2024	570 000,00	100 000,00	670 000,00
CP 2025	821 400,00	-161 400,00	660 000,00
CP 2026	0,00	655 800,00	655 800,00
<b>Total</b>	<b>3 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 000 000,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	492 120
Fonds soutien investissement	0
Autofinancement et/ou emprunt	2 507 880

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN055 / chapitre 204 / fonction 70 / compte 204158 & 204182 / Service Gestionnaire LOHA0

**Libellé de l'AP** Travaux de réhabilitation et d'accessibilité  
**Numéro** 16CN010

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	41 817,00		41 817,00
CP 2018 (réalisé)	326 389,00		326 389,00
CP 2019 (réalisé)	585 860,00		585 860,00
CP 2020 (réalisé)	899 966,00		899 966,00
CP 2021 (réalisé)	180 022,00		180 022,00
CP 2022 (réalisé)	376 909,00	-248 954,00	127 955,00
CP 2023	546 700,00	-370 700,00	176 000,00
CP 2024	584 200,00	-514 200,00	50 000,00
<b>Total</b>	<b>3 321 863,00</b>	<b>-1 133 854,00</b>	<b>2 188 009,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	358 921
Subvention	339 731
Autofinancement et/ou Emprunt	1 489 357

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 16CN010 / chapitre 23 / compte 2317 & 2313 / Service Gestionnaire IBAT

**Libellé de l'AP** Aménagement de terrains familiaux à Vayres  
**Numéro** 17CN011

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	170 000,00	-170 000,00	0,00
CP 2023	953 040,00	-353 040,00	600 000,00
CP 2024	50 160,00	640 980,00	691 140,00
CP 2025	0,00	30 532,00	30 532,00
<b>Total</b>	<b>1 173 200,00</b>	<b>148 472,00</b>	<b>1 321 672,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	216 807
Subvention	168 000
Autofinancement et/ou Emprunt	936 865

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 17CN011 / chapitre 23 / fonction 524 / compte 2312 / Service Gestionnaire IBAT

Libellé de l'AP	<b>Maison de l'entreprise et de l'emploi</b>
Numéro	17CN012

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	150 928,00	-150 928,00	0,00
CP 2023	2 480 695,00	-2 309 767,00	170 928,00
CP 2024	2 362 069,00	118 626,00	2 480 695,00
CP 2025	0,00	2 362 069,00	2 362 069,00
<b>Total</b>	<b>4 993 692,00</b>	<b>20 000,00</b>	<b>5 013 692,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	822 446
Subvention	0
Autofinancement et/ou Emprunt	4 191 246

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 17CN012 / chapitre 23 / fonction 520 / compte 2313 / Service Gestionnaire IBAT

Libellé de l'AP	<b>ALSH et Ecole de Musique Izon</b>
Numéro	18CN010

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2018 (réalisé)	757 787,00		757 787,00
CP 2019 (réalisé)	2 518 815,00		2 518 815,00
CP 2020 (réalisé)	414 993,00		414 993,00
CP 2021 (réalisé)	77 588,00		77 588,00
CP 2022 (réalisé)	42 541,00	-32 509,00	10 032,00
CP 2023	0,00	32 500,00	32 500,00
<b>Total</b>	<b>3 811 724,00</b>	<b>-9,00</b>	<b>3 811 715,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	825 274
Subvention	442 221
Autofinancement et/ou Emprunt	2 744 220

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN010 / chapitre 23 / fonction 421 / compte 2313 / Service Gestionnaire IBAT

Libellé de l'AP	<b>ALSH Arveyres</b>
Numéro	20CN003

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	11 664,00		11 664,00
CP 2022 (réalisé)	58 500,00	-51 600,00	6 900,00
CP 2023	1 449 000,00	-1 241 500,00	207 500,00
CP 2024	0,00	3 442 240,00	3 442 240,00
<b>Total</b>	<b>1 519 164,00</b>	<b>2 149 140,00</b>	<b>3 668 304,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	601 749
Subvention	0
Autofinancement et/ou Emprunt	3 066 555

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20CN003 / chapitre 23 / fonction 421 / compte 2313 / Service Gestionnaire IBAT

Libellé de l'AP	<b>Documents d'urbanisme</b>
Numéro	18CN014

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	153 456,00		153 456,00
CP 2021 (réalisé)	166 912,00		166 912,00
CP 2022 (réalisé)	423 700,00	-770,00	422 930,00
CP 2023	250 000,00	822 000,00	1 072 000,00
CP 2024	250 000,00	67 200,00	337 200,00
CP 2025	250 000,00	2 000,00	252 000,00
<b>Total</b>	<b>1 494 068,00</b>	<b>910 430,00</b>	<b>2 404 498,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	394 434
Subvention	120 000
Autofinancement et/ou Emprunt	1 890 064

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN014 / chapitre 20 / fonction 810 / compte 202 / Service Gestionnaire URB

Libellé de l'AP **Village artisanal**  
 Numéro **18CN002**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	200 000,00	-166 448,00	33 552,00
CP 2023	1 626 879,00	-1 390 953,00	235 926,00
CP 2024	1 330 000,00	-166 155,00	1 163 845,00
CP 2025	100 000,00	797 046,00	897 046,00
<b>Total</b>	<b>3 256 879,00</b>	<b>-926 510,00</b>	<b>2 330 369,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	382 274
Subvention	0
Autofinancement et/ou Emprunt	1 948 095

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN002 / chapitre 23 / fonction 90 / compte 23132 / Service Gestionnaire DGA3

Libellé de l'AP **Concession aménagement cœur de Bastide Libourne**  
 Numéro **21CN003**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2022 (réalisé)	205 000,00	-760,00	204 240,00
CP 2023	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2024	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2025	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2026	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2027	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2028	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2029	205 000,00	0,00	205 000,00
CP 2030	205 000,00	0,00	205 000,00
<b>Total</b>	<b>1 845 000,00</b>	<b>-760,00</b>	<b>1 844 240,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	302 529
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 541 711

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 21CN003 / chapitre 204 / fonction 70 / compte 20422 / Service Gestionnaire LOHA0

### NOUVELLES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

Libellé de l'AP **Développement commerces ruraux**  
 Numéro **21CN002**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2023	0,00	310 279,00	310 279,00
CP 2024	0,00	408 000,00	408 000,00
CP 2025	0,00	780 000,00	780 000,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1 498 279,00</b>	<b>1 498 279,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	245 778
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 252 501

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 21CN002 / chapitre 23 / fonction 90 / compte 2313 / Service Gestionnaire COMMER

Libellé de l'AP **Site Ecole des Girondins - relogement crèche Libourne**  
 Numéro **18CN041**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2023	0,00	215 488,00	215 488,00
CP 2024	0,00	1 701 251,00	1 701 251,00
CP 2025	0,00	3 576 562,00	3 576 562,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>5 493 301,00</b>	<b>5 493 301,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	901 121
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	4 592 180

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 18CN041 / chapitre 20 / fonction 64 / compte 2031 / Service Gestionnaire IBAT

Libellé de l'AP	<b>ALSH substitution site Maine</b>
Numéro	20CN007

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2023	0,00	0,00	0,00
CP 2024	0,00	500 000,00	500 000,00
CP 2025	0,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000 000,00</b>	<b>1 000 000,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	164 040
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	835 960

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20CN007 / chapitre 23 / fonction 421 / compte 2313 / Service Gestionnaire IBAT

Libellé de l'AP	<b>Piscine Saint Seurin sur l'Isle</b>
Numéro	23CN007

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2023	0,00	120 000,00	120 000,00
CP 2024	0,00	600 000,00	600 000,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>720 000,00</b>	<b>720 000,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	118 109
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	601 891

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 23CN007 / chapitre 23 / fonction 414 / compte 2317 / Service Gestionnaire IBAT

### AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Libellé de l'AE	<b>Animation de la plateforme de rénovation de l'habitat privé</b>
Numéro	15CN107

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	343 856,00		343 856,00
CP 2018 (réalisé)	117 419,00		117 419,00
CP 2019 (réalisé)	229 983,00		229 983,00
CP 2020 (réalisé)	325 086,00		325 086,00
CP 2021 (réalisé)	405 784,00		405 784,00
CP 2022 (réalisé)	511 160,00	-51 997,00	459 163,00
CP 2023	481 220,00	92 240,00	573 460,00
CP 2024	455 000,00	217 500,00	672 500,00
CP 2025	400 492,00	272 008,00	672 500,00
CP 2026	0,00	672 500,00	672 500,00
CP 2027	0,00	672 500,00	672 500,00
<b>Total</b>	<b>3 270 000,00</b>	<b>1 874 751,00</b>	<b>5 144 751,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	843 945
Subvention	1 328 846
Autofinancement et/ou Emprunt	2 971 860

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 15CN107 / chapitre 011 / fonction 70 / compte 617 / Service Gestionnaire LOHA0

Libellé de l'AE	<b>Etude habitat</b>
Numéro	17CN108

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP avant 2018 (réalisé)	13 950,00		13 950,00
CP 2018 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2019 (réalisé)	32 188,00		32 188,00
CP 2020 (réalisé)	9 270,00		9 270,00
CP 2021 (réalisé)	0,00		0,00
CP 2022 (réalisé)	50 000,00	-50 000,00	0,00
CP 2023	0,00	30 000,00	30 000,00
CP 2024	0,00	30 000,00	30 000,00
<b>Total</b>	<b>105 408,00</b>	<b>10 000,00</b>	<b>115 408,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	18 932
Subvention	21 640
Autofinancement et/ou Emprunt	74 836

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 17CN108 / chapitre 011 / fonction 70 / compte 617 / Service Gestionnaire LOHA0

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_106-BF



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-107 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE TRANSPORT - ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'ANNÉE 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi de finances n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 pour 2023,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2022-03-056 du 24 mars 2022 révisant les opérations au titre des autorisations de programme au budget annexe « transport »,

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'à l'issue de l'exercice 2022, il convient, au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster ou de supprimer les autorisations d'engagement et de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder au titre de l'année 2023 à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2023, sur le budget annexe Transport :

Libellé de l'AP	Mise à niveau des poteaux d'arrêt
Numéro	16NT104

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2019 (réalisé)	274 281,00		274 281,00
CP 2020 (réalisé)	277 723,00		277 723,00
CP 2021 (réalisé)	100 174,00		100 174,00
CP 2022 (réalisé)	175 000,00	-75 702,00	99 298,00
CP 2023	175 000,00	-47 000,00	128 000,00
CP 2024	0,00	128 000,00	128 000,00
<b>Total</b>	<b>1 002 178,00</b>	<b>5 298,00</b>	<b>1 007 476,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A	185 266
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	842 210

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 16NT104 / chapitre 21 / fonction 815 / compte 2157 / service gestionnaire TTRANS0



**Libellé de l'AP Travaux schéma directeur d'accessibilité**

Numéro 16NT105

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2016 (réalisé)	9 167,00		9 167,00
CP 2017 (réalisé)	20 691,00		20 691,00
CP 2018 (réalisé)	370 690,00		370 690,00
CP 2019 (réalisé)	153 608,00		153 608,00
CP 2020 (réalisé)	123 947,00		123 947,00
CP 2021 (réalisé)	136 006,00		136 006,00
CP 2022 (réalisé)	205 000,00	-116 738,00	88 262,00
CP 2023	205 000,00	-43 000,00	162 000,00
CP 2024	205 000,00	-93 000,00	112 000,00
CP 2025	0,00	112 000,00	112 000,00
CP 2026	0,00	112 000,00	112 000,00
<b>Total</b>	<b>1 429 109,00</b>	<b>-28 738,00</b>	<b>1 400 371,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	229 717
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 170 654

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 16NT105 / chapitre 21 / fonction 815 / compte 2153 / service gestionnaire TTRANSO

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calie

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_107-BF



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_108-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-108 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES

### BUDGET ANNEXE CENTRE AQUATIQUE - ACTUALISATION DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'ANNÉE 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi de finances n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 pour 2023,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n° 2022-03-057 du 24 mars 2022 révisant l'autorisation de programme et de crédits de paiement (APCP) du budget annexe Centre Aquatique ;

Vu la délibération n° 2022-11-275 du 16 novembre 2022 créant une nouvelle autorisation de programme et de crédits pour l'opération « Installation photovoltaïque Parking Calinésie » ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'à l'issue de l'exercice 2022, il convient, au vu de l'avancement du projet précité et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement déjà votés.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2023, sur le budget annexe Centre Aquatique :

**Libellé de l'AP** Centre aquatique  
**Numéro** 15CN007

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2016 (réalisé sur BP)	395 929,00		395 929,00
CP 2017 (réalisé sur BP)	2 466 604,00		2 466 604,00
CP 2018 (réalisé)	4 542 860,00		4 542 860,00
CP 2019 (réalisé)	13 412 032,00		13 412 032,00
CP 2020 (réalisé)	11 047 922,00		11 047 922,00
CP 2021 (réalisé)	7 148 267,00		7 148 267,00
CP 2022 (réalisé)	990 000,00	-470 650,00	519 350,00
CP 2023	0,00	410 000,00	410 000,00
<b>Total</b>	<b>40 003 614,00</b>	<b>-60 650,00</b>	<b>39 942 964,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	6 552 244
Subventions	5 597 665
Autofinancement et/ou emprunt	27 793 055

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 15CN007 / chapitres 20 + 23 / fonction 413 / comptes 2051 + 2041582 + 2313 / services gestionnaires INFOO + SPORT1

**Libellé de l'AP** Installation photovoltaïque Parking Calinésie  
**Numéro** 22CA001

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2022 (réalisé)	145 000,00	-145 000,00	0,00
CP 2023	1 055 000,00	261 200,00	1 316 200,00
CP 2024	0,00	719 810,00	719 810,00
<b>Total</b>	<b>1 200 000,00</b>	<b>836 010,00</b>	<b>2 036 010,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A.	333 987
Subventions	0
Autofinancement et/ou emprunt	1 702 023

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 22CA001 / chapitre 23 / fonction 413 / compte 2315 / service gestionnaire SPORT1

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calinésie

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_108-BF



EXTRAIT DU REGISTRE D  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU LIBOURNAIS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_109-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-109- 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**BUDGET ANNEXE EAU POTABLE LIBOURNE - ACTUALISATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'ANNÉE 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi de finances n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 pour 2023,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2022-03-058 du 24 mars 2022 révisant les autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP) du budget annexe eau de La Cali – Libourne ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'à l'issue de l'exercice 2022, il convient, au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement déjà votés,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2023, sur le budget annexe eau de La Cali - Libourne :

Libellé de l'AP		Réhabilitation des Châteaux d'eau		Financement	
Numéro		20EL01APCP			
CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux	F.C.T.V.A.	189 330
CP 2020 (réalisé)	12 770,00		12 770,00	Subventions	64 764
CP 2021 (réalisé)	17 500,00		17 500,00	Autofinancement	900 077
CP 2022 (réalisé)	288 000,00	-44 099,00	243 901,00	et/ou emprunt	
CP 2023	0,00	80 000,00	80 000,00		
CP 2024	0,00	400 000,00	400 000,00		
CP 2025	0,00	400 000,00	400 000,00		
<b>Total</b>	<b>318 270,00</b>	<b>835 901,00</b>	<b>1 154 171,00</b>		

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20EL01APCP/ chapitres 23 / compte 2317 / service gestionnaire EAU



**Libellé de l'AP** **Réhabilitation des réseaux d'eau potable**

Numéro 20EL02APCP

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	309 292,00		309 292,00
CP 2021 (réalisé)	906 031,00		906 031,00
CP 2022 (réalisé)	600 000,00	-585 285,00	14 715,00
CP 2023	600 000,00	-100 000,00	500 000,00
CP 2024	600 000,00	-100 000,00	500 000,00
CP 2025	600 000,00	-100 000,00	500 000,00
CP 2026	0,00	500 000,00	500 000,00
<b>Total</b>	<b>3 615 323,00</b>	<b>-385 285,00</b>	<b>3 230 038,00</b>

**Financement**

F.C.T.V.A	529 855
Subventions	158 285
Autofinancement et/ou emprunt	2 541 898

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20EL02APCP / chapitres 23 / compte 2317 / service gestionnaire EAU

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calé

Fait à Libourne

**13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_109-BF



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-110 – 1/3**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Héléne ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Héléne ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----



**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
 BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT COLLECTIF LIBOURNE - ACTUALISATION DES  
 AUTORISATIONS DE PROGRAMME / CRÉDITS DE PAIEMENT (AP/CP) POUR L'ANNÉE  
 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu la loi de finances n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022 pour 2023,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.5211-3 et L.2312-1 et suivants,

Vu les articles L.2311-3 et R.2311-9 du code général des collectivités territoriales disposent :

- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses d'investissement peuvent comprendre des autorisations de programme et des crédits de paiement relatifs notamment aux travaux à caractère pluriannuel,
- que les dotations budgétaires affectées aux dépenses de fonctionnement peuvent comprendre des autorisations d'engagement et de crédits de paiement.

Vu la délibération n°2022-03-059 du 24 mars 2022 révisant les autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP) du budget annexe assainissement collectif de La Cali – Libourne ;

Il convient de souligner que cette procédure permet :

- de renforcer le pilotage et l'anticipation des dépenses en les plaçant dans une perspective pluriannuelle,
- d'améliorer la visibilité à moyen terme en définissant la stratégie locale par une programmation des dépenses,
- de mieux visualiser le coût d'une opération étalée sur plusieurs années,
- de limiter les ouvertures de crédits annuels aux seuls besoins de mandatement de chaque exercice, l'engagement étant possible sur le montant total de l'autorisation d'engagement,
- d'améliorer la visibilité financière des comptes et les taux de réalisation, en faisant mieux coïncider les budgets votés et les budgets réalisés,
- d'avoir une meilleure visibilité pour la préparation et la passation des marchés,
- de disposer des meilleures bases de prospective à partir d'éléments plus concrets,
- de mieux anticiper l'organisation à mettre en œuvre.

Considérant qu'à l'issue de l'exercice 2022, il convient, au vu de l'avancement des projets et de l'évolution des conditions économiques, d'ajuster les autorisations de programme et les crédits de paiement déjà votés.

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'unanimité (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder à la révision des autorisations de programme et de crédits de paiement (APCP), au titre de l'année 2023, sur le budget annexe assainissement collectif de La Cali - Libourne :

Libellé de l'AP		Programme séparatif	
Numéro		20AL01APCP	
CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	36 121,00		36 121,00
CP 2021 (réalisé)	2 108 677,00		2 108 677,00
CP 2022 (réalisé)	3 090 000,00	-1 881 174,00	1 208 826,00
CP 2023	2 810 000,00	290 000,00	2 900 000,00
CP 2024	530 000,00	2 620 000,00	3 150 000,00
CP 2025	0,00	1 375 000,00	1 375 000,00
<b>Total</b>	<b>8 374 798,00</b>	<b>2 403 826,00</b>	<b>10 778 624,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A	1 768 125
Subventions	1 441 423
Auto-financement et/ou emprunt	7 569 076

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL01APCP / chapitre 23 / compte 2317 / service gestionnaire ASSAI

Libellé de l'AP **Programme de réhabilitation**  
 Numéro **20AL02APCP**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	730 581,00		730 581,00
CP 2021 (réalisé)	148 266,00		148 266,00
CP 2022 (réalisé)	3 585 000,00	-1 883 351,00	1 701 649,00
CP 2023	3 282 000,00	-382 000,00	2 900 000,00
CP 2024	1 481 000,00	539 000,00	2 020 000,00
CP 2025	318 000,00	2 302 000,00	2 620 000,00
<b>Total</b>	<b>9 544 847,00</b>	<b>575 649,00</b>	<b>10 120 496,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	1 660 166
Fonds soutien investissement	265 324
Autofinancement et/ou emprunt	8 195 006

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL02APCP / chapitre 23 / compte 2317 / service gestionnaire ASSAI

Libellé de l'AP **Programme Bassin Bastide**  
 Numéro **20AL03APCP**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	1 929 929,00		1 929 929,00
CP 2021 (réalisé)	2 879 302,00		2 879 302,00
CP 2022 (réalisé)	4 205 000,00	-428 828,00	3 776 172,00
CP 2023	265 000,00	1 035 000,00	1 300 000,00
CP 2024	3 574 000,00	-1 209 000,00	2 365 000,00
CP 2025	212 000,00	1 928 000,00	2 140 000,00
<b>Total</b>	<b>13 065 231,00</b>	<b>1 325 172,00</b>	<b>14 390 403,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	2 360 602
Fonds soutien investissement	174 528
Autofinancement et/ou emprunt	11 855 273

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL02APCP / chapitre 23 / compte 2317 / service gestionnaire ASSAI

Libellé de l'AP **Station d'épuration de Condat**  
 Numéro **20AL04APCP**

CP annuels	CP 2022	Actu BP 2023	CP nouveaux
CP 2020 (réalisé)	74 052,00		74 052,00
CP 2021 (réalisé)	139 518,00		139 518,00
CP 2022 (réalisé)	601 022,00	-399 380,00	201 642,00
CP 2023	9 724 107,00	-9 474 107,00	250 000,00
CP 2024	9 724 107,00	-4 724 107,00	5 000 000,00
CP 2025	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
CP 2026	0,00	10 000 000,00	10 000 000,00
<b>Total</b>	<b>20 262 806,00</b>	<b>402 406,00</b>	<b>20 665 212,00</b>

Financement	
F.C.T.V.A.	3 389 921
Subventions	1 741 340
Autofinancement et/ou emprunt	15 533 951

Cette autorisation de programme est affectée sur l'opération 20AL04APCP / chapitres 20 + 21 + 23 / comptes 2031 + 2111 + 2317 / service gestionnaire ASSAI

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Calie

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
 Philippe BUISSON,  
 Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
 Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
 Vice-présidente,  
 Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_110-BF

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS****SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

DELIBERATION n°2023-04-111 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUCHEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI - VERSEMENT DU SOLDE DE SUBVENTION ANNUELLE 2023 AU CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIAL (CIAS)**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,  
Vu le Code général des collectivités territoriales,

Considérant que la subvention de la Communauté d'agglomération du Libournais versée au centre intercommunal d'action sociale (CIAS) est destinée à contribuer au fonctionnement de l'établissement public intercommunal au titre de la mise en œuvre de l'ensemble des politiques de développement social et de solidarité sur le territoire communautaire.

Vu la délibération n°2022-12-312 en date du 15 décembre 2022 décidant de verser une avance sur la subvention 2023 au CIAS d'un montant de 240 000 €,

Vu le budget principal de La Cali voté ce jour fixant la subvention d'équilibre 2023 au CIAS au montant de 950 000 €,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,

et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à verser le solde de la subvention d'équilibre 2023 d'un montant de 710 000 € (950 000 € - 240 000 €) au budget principal du CIAS de la manière suivante :

- 355 000 € au mois de mai 2023
- 355 000 € au mois de septembre 2023.

Imputation budgétaire : chapitre 65 – compte 657362

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

**13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,

Vice-présidente,

Secrétaire de séance



## SÉANCE DU 5 AVRIL 2023

DELIBERATION n°2023-04-112 – 1/2

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78****Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76****Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****BUDGET PRINCIPAL DE LA CALI - VERSEMENT DE LA SUBVENTION ANNUELLE 2023 AU SYNDICAT MIXTE FERMÉ DE LA ZONE D'ACTIVITÉ AÉROPORTUAIRE LIBOURNE - SAINT EMILION**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charges des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Considérant que le syndicat mixte fermé de la zone d'activité aéroportuaire de Libourne – Saint-Émilion a été créé par arrêté préfectoral à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022,

Considérant que la Cali et la communauté de communes du Grand Saint-Émilionnais sont membres du syndicat mixte fermé de la zone d'activité aéroportuaire de Libourne – Saint-Émilion dont l'objet est l'aménagement, l'exploitation, la gestion, l'entretien et le développement de la zone d'activité aéroportuaire située sur le territoire de la commune des Artigues-de-Lussac,

Conformément aux dispositions financières des statuts du syndicat mixte fermé et notamment l'article 22 portant sur la participation financière des membres du syndicat,

Considérant que le débat d'orientations budgétaires pour 2023 du syndicat mixte fermé s'est tenu lors de la séance du Conseil syndical du 22 mars 2023,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité (61)** conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder au versement de la subvention annuelle 2023 au syndicat mixte fermé de la zone d'activité aéroportuaire de Libourne – Saint Emilion selon le détail suivant :

Section de fonctionnement : 26 418€

Imputation 657358 – autres groupements

Section d'investissement : 1 543 750€

Imputation 2041582 – Subventions d'équipement – Bâtiments et installations

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

**13 avril 2023**

Fait à Libourne

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation

Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-113 – 1/4**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 77**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
DÉTERMINATION DES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION SUITE A L'ADOPTION DU  
RAPPORT N°3 DE LA CLECT RÉUNIE LE 31 JANVIER 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5211-17, L.5211-25-1, L.5216-5 et L.1321-1 à 5,

Vu le Code général des impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

Vu la délibération n°2017-02-053 en date du 17 février 2017 relatif à la création de la CLECT,

Vu la délibération n°2020-07-065 en date du 17 juillet 2020 portant sur la désignation des membres de la CLECT,

Vu la réunion de la CLECT n°4 en date du 31 janvier 2023 qui a rendu compte dans un rapport n°3 de ses travaux en matière d'évaluation des charges liées à la compétence « construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », suite à l'ajout dans la définition de l'intérêt communautaire de l'équipement sportif et aquatique « Les Bains de l'Isle » sis 6 Rue Paul Valéry à Saint-Seurin-sur-l'Isle,

Vu le rapport n°3 de la CLECT n°4 ci-annexé dont les membres se sont prononcés à l'unanimité,

Considérant que ce rapport n°3 a été adopté par la majorité qualifiée des conseils municipaux ; à savoir les 2/3 au moins des conseils municipaux représentant plus de la moitié de la population totale ou la moitié au moins des conseils municipaux représentant les 2/3 de la population totale,

Considérant que sur la base du rapport n°3, il convient de déterminer les nouvelles attributions de compensation des communes concernées par ces évaluations,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Il est proposé au Conseil communautaire :

- d'indiquer que le prélèvement des charges de la CLECT n°4 sur l'attribution de compensation de la commune de St Seurin sur l'Isle sera effectif le mois précédant l'ouverture de la piscine les bains de l'Isle, permettant ainsi le recrutement du personnel et la mise en service du centre aquatique,

de déterminer, sur la base du rapport n°3, les attributions de compensation aux communes de La Cali de la manière suivante :



	Montant de référence	Montant prévisionnel AC 2023	CLECT N°4	Montant AC 2023	
Abzac	315 801.00	295 675.76		295 675.76	
Arxvras	343 297.00	173 480.34		173 480.34	
Bavas	23 969.00	16 724.80		16 724.80	
Les Billaux	173 501.00	192 009.85		192 009.85	
Bonzac	28 641.00	17 947.95		17 947.95	
Cadarsac	1 864.00		-8 671.41	-8 671.41	
Camps-sur-l'Isle	45 598.00	38 914.76		38 914.76	
Chamadelle	5 203.00		-8 283.07	-8 283.07	
Coutras	1 449 759.00	961 593.99		961 593.99	
Daignac	4 918.00		-1 475.17	-1 475.17	
Dardenac	15 851.00	11 619.94		11 619.94	
Les Éolisottes-et-Chalaires	179 205.00	112 912.15		112 912.15	
Esprit	27 863.00		-5 068.99	-5 068.99	
Le Fieu	12 533.00	3 952.61		3 952.61	
Génissac	74 919.00	7 676.32		7 676.32	
Gours	96 157.00	89 770.89		89 770.89	
Guîtres	90 579.00	65 281.96		65 281.96	
Izon	191 139.00		-224 065.46	-224 065.46	
Laforce	221 793.00	199 169.24		199 169.24	
Lalande-de-Pomerol	55 388.00	54 961.74		54 961.74	
Lapouvade	15 793.00	29 197.29		29 197.29	
Libourne	12 183 168.00	9 353 404.29		9 353 404.29	
Maransin	14 046.00		-1 102.51	-1 102.51	
Moulon	69 905.00	19 681.33		19 681.33	
Nérivean	40 961.00		-6 862.74	-6 862.74	
Les Peintures	44 948.00	17 723.13		17 723.13	
Pomerol	82 293.00	90 167.51		90 167.51	
Porchères	11 063.00		-1 775.25	-1 775.25	
Puynormand	13 133.00	8 710.58		8 710.58	
Sablons	51 311.00	31 211.99		31 211.99	
Saint-Antoine-sur-l'Isle	33 264.00	25 673.27		25 673.27	
Saint-Christophe-de-Double	78 626.00	65 644.65		65 644.65	
Saint-Ciers-d'Abzac	52 603.00	34 286.18		34 286.18	
Saint-Denis-de-File	614 602.00	520 065.38		520 065.38	
Saint-Germain-de-Pyech	113 207.00		-68 424.03	-68 424.03	
Saint-Martin-de-Laye	6 316.00		-284.65	-284.65	
Saint-Martin-du-Bois	27 004.00	16 905.00		16 905.00	
Saint-Médard-de-Guizières	425 425.00	283 741.14		283 741.14	
Saint-Quentin de Baron	74 974.00	11 481.00		11 481.00	
Saint Sauveur de Puynormand	57 600.00	27 971.46		27 971.46	
Saint-Seurin sur l'Isle	935 434.00	670 951.22	-272 769 €	398 182.22	
Savignac-de-l'Isle	9 893.00	1 675.20		1 675.20	
Tizac de Curton	23 247.00	7 764.47		7 764.47	
Tizac-de-Lapouvade	7 101.00		-539.24	-539.24	
Vayres	971 090.00	681 978.96		681 978.96	
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>19 294 985.00</b>	<b>14 139 926.35</b>	<b>-326 552.52 €</b>	<b>- 272 769 €</b>	<b>13 540 604.83 €</b>
		<b>13 813 373.83</b>			

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

13 avril 2023

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du  
Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées  
(CLECT) n°4 du 31 janvier 2023**

**PROJET de RAPPORT n° 3**

**Lors de chaque transfert de compétences d'une commune vers l'EPCI ou lors de chaque restitution de compétence d'un EPCI à une de ses communes membres, la CLECT doit procéder à l'évaluation financière desdites charges en vue d'impacter le plus justement et le plus durablement possible les attributions de compensation de chaque collectivité concernée. Les charges sont calculées au coût net (Charges = Dépenses - Recettes).**

Vu l'article 1609 nonies C du CGI,

Vu l'installation de la CLECT consécutive au renouvellement des assemblées délibérantes du 15 octobre 2020,

Vu l'élection d'Hervé ALLOY, Président de la CLECT et de Jacques LEGRAND, Vice-président de la CLECT le 15 octobre 2020,

Vu l'élection du comité exécutif de la CLECT composé de Denis SIRDEY, Alain JAMBON, Jean-Luc LAMAISON, Pascal PERAULT et Brigitte NABET-GIRARD le 15 octobre 2020,

Vu les principes édictés le 15 octobre 2020 après l'élection du Président de La CLECT,

Vu le règlement intérieur adopté le 15 octobre 2020,

**Ce projet de rapport de CLECT se décompose ainsi :**

- Détermination du champ de compétences : page 2 et 3
- Analyse comptable : pages 4 à 7
- Projet de détermination des attributions de compensation : page 8
- Décision : page 9

## Etape n°1 : détermination du champ des compétences

L'évaluation de cette CLECT porte sur la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire », suite à l'ajout de l'équipement sportif suivant dans la définition de l'intérêt communautaire (Conseil communautaire du 3 février 2023) :

**Complexe aquatique « Les Bains de l'Isle » sis 6 Rue Paul Valéry, 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle**

	Collectivités	Equipement sportif (Complexe aquatique Saint-Seurin-sur-l'Isle)	Bâtiment
1	Abzac		
2	Arveyres		
3	Bayas		
4	Les Billaux		
5	Bonzac		
6	Cadarsac		
7	Camps-sur-l'Isle		
8	Chamadelle		
9	Coutras		
10	Daignac		
11	Dardenac		
12	Les Églisottes-et-Chalaures		
13	Espiet		
14	Le Fieu		
15	Génissac		
16	Gours		
17	Guîtres		
18	Izon		
19	Lagorce		
20	Lalande-de-Pomerol		
21	Lapouyade		

22	Libourne		
23	Maransin		
24	Moulon		
25	Nérigean		
26	Les Peintures		
27	Pomerol		
28	Porchères		
29	Puynormand		
30	Sablons		
31	Saint-Antoine-sur-l'Isle		
32	Saint-Christophe-de-Double		
33	Saint-Ciers-d'Abzac		
34	Saint-Denis-de-Pile		
35	Saint Germain du Puch		
36	Saint-Martin-de-Laye		
37	Saint-Martin-du-Bois		
38	Saint-Médard-de-Guizières		
39	Saint Quentin de Baron		
40	Saint Seurin sur l'Isle	X	Mise à disposition totale du bâtiment, sis 6 Rue Paul Valéry et mise à disposition partielle pour le parking
41	Saint Sauveur de Puynormand		
42	Savignac-de-l'Isle		
43	Tizac de Curton		
44	Tizac-de-Lapouyade		
45	Vayres		

Après avoir ouvert la séance, Hervé Alloy précise que la piscine de Saint Seurin sur l'Isle est fermée depuis 2,5 ans. Il a été convenu avec le Président de la Cali et la Maire de Saint Seurin sur l'Isle que les travaux pour la réouverture seraient financés par le budget de l'agglomération, et cela avant tout dans un but d'équité territoriale et afin de permettre aux enfants d'apprendre à nager.

Hervé Alloy rappelle également que lorsque la piscine de Libourne a été transférée, la volonté politique était de transférer celle de Saint Seurin sur l'Isle, mais à l'époque le maire n'y était pas favorable.

Pour rappel, l'attribution de compensation prélevée sur la commune de Libourne est de 750 000 €.

## Etape n° 2 : analyse comptable

### Charges relatives au transfert du Complexe aquatique de Saint-Seurin-sur-l'Isle

Un projet de modification de la définition de l'intérêt communautaire sera présenté lors du Conseil Communautaire du 3 février 2023 pour la compétence « Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ». L'équipement sportif suivant sera ainsi ajouté :

- *Complexe aquatique « Les Bains de l'Isle » à Saint-Seurin-sur-l'Isle sis 6 Rue Paul Valéry, 33660 Saint-Seurin-sur-l'Isle*

Ce transfert d'équipement doit, en application de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, faire l'objet d'une évaluation financière afin de transférer à La Cali les moyens nécessaires au financement de cette compétence.

Pour ce faire, la CLECT doit connaître l'ensemble des charges et ressources transférées qui doivent faire l'objet d'une évaluation : la détermination des charges transférées suppose l'analyse des recettes afférentes à chacune des compétences considérées, et ce, afin d'arriver à établir le coût net des charges transférées.

En raison de la gestion du complexe aquatique de Saint-Seurin-sur-l'Isle par un délégataire, son évaluation financière a été faite en s'appuyant sur le dernier compte de résultat, hors taxe, de la société CREQUY (du 01/08/2018 au 31/07/2019) :

### Complexe Aquatique de Saint-Seurin-sur l'Isle

#### — Dépenses de Service

<b>A – Dépenses de fonctionnement</b>		<b>496 650 €</b>
	<b>Personnel</b>	265 357 €
	<b>Achats</b>	210 432 €
	<b>Impôts et taxes</b>	20 226 €
	<b>Autres charges</b>	635 €
<b>B – Recettes de fonctionnement, participation des usagers</b>		<b>327 357 €</b>
	<b>Résultat de fonctionnement – Coût net (A - B)</b>	<b>169 293 €</b>

**II – Dépenses liées à l'investissement**

<b>Le Bâtiment et les Biens</b>	
Montant de la provision « Bâtiment » calculée à partir de sa valeur brute comptable du bilan 2019 (2 447 895 €) amortie sur 30 ans	81 597 €
Montant de la provision « Equipements » calculée à partir des valeurs brutes du bilan 2019 des installations techniques et autres immobilisations (153 154 €) amortie du 7 ans	21 879 €
<b>TOTAL dépenses d'investissement</b>	<b>103 476 €</b>

**COÛT TOTAL de la compétence rétrocedée (I + II)****272 769 €**

L'évaluation financière de la piscine de Saint Seurin sur l'Isle s'élèverait à **272 769 €**.

Après avoir détaillé les charges de fonctionnement et d'investissement qui s'élèvent à 272 769 €, Hervé Alloy rappelle que le Conseil communautaire devra indiquer la date de prélèvement de cette somme sur l'attribution de compensation de la commune de Saint Seurin sur l'Isle.

Car, il ne s'agit pas de prélever cette somme pendant les travaux mais plutôt, pour des raisons de neutralité financière, à l'aube de l'ouverture ; celle-ci étant prévue au cours du premier semestre 2024.

Montant de référence	Montant prévisionnel AC 2023	CLECT N°4	Montant AC 2023
Abzac	315 801,00	295 675,76	295 675,76
Arveyres	343 297,00	173 480,34	173 480,34
Bayas	23 969,00	16 724,80	16 724,80
Les Billaux	173 501,00	192 009,85	192 009,85
Bonzac	28 641,00	17 947,95	17 947,95
Cadarsac	1 864,00	-8 671,41	-8 671,41
Camps-sur-l'Isle	45 598,00	38 914,76	38 914,76
Chamadelle	5 203,00	-8 283,07	-8 283,07
Coutras	1 449 759,00	961 593,99	961 593,99
Daignac	4 918,00	-1 475,17	-1 475,17
Dardenac	15 851,00	11 619,94	11 619,94
Les Églisottes-et-Chalaires	179 205,00	112 912,15	112 912,15
Espiet	27 863,00	-5 068,99	-5 068,99
Le Fieu	12 533,00	3 952,61	3 952,61
Génissac	74 919,00	7 676,32	7 676,32
Gours	96 157,00	89 770,89	89 770,89
Guîtres	90 579,00	65 281,96	65 281,96
Izon	191 139,00	-224 065,46	-224 065,46
Lagorce	221 793,00	199 169,24	199 169,24
Lalande-de-Pomerol	55 388,00	54 961,74	54 961,74
Lapouyade	15 793,00	29 197,29	29 197,29
Libourne	12 183 168,00	9 353 404,29	9 353 404,29
Maransin	14 046,00	-1 102,51	-1 102,51
Moulon	69 905,00	19 681,33	19 681,33
Nérigean	40 961,00	-6 862,74	-6 862,74
Les Peintures	44 948,00	17 723,13	17 723,13
Pomerol	82 293,00	90 167,51	90 167,51
Porchères	11 063,00	-1 775,25	-1 775,25
Puynormand	13 133,00	8 710,58	8 710,58
Sablons	51 311,00	31 211,99	31 211,99
Saint-Antoine-sur-l'Isle	33 264,00	25 673,27	25 673,27
Saint-Christophe-de-Double	78 626,00	65 644,65	65 644,65
Saint-Ciers-d'Abzac	52 603,00	34 286,18	34 286,18
Saint-Denis-de-Pile	614 602,00	520 065,38	520 065,38
Saint-Germain-de-Puch	113 207,00	-68 424,03	-68 424,03
Saint-Martin-de-Laye	6 316,00	-284,65	-284,65
Saint-Martin-du-Bois	27 004,00	16 905,00	16 905,00
Saint-Médard-de-Guizières	425 425,00	283 741,14	283 741,14
Saint-Quentin de Baron	74 974,00	11 481,00	11 481,00
Saint Sauveur de Puynormand	37 600,00	27 971,46	27 971,46
<b>Saint Seurin sur l'Isle</b>	<b>935 434,00</b>	<b>670 951,22</b>	<b>398 182,22</b>
Savignac-de-l'Isle	9 893,00	1 675,20	1 675,20
Tizac de Curlon	23 247,00	7 764,47	7 764,47
Tizac-de-Lapouyade	7 101,00	-539,24	-539,24
Vayres	971 090,00	681 978,96	681 978,96
<b>TOTAL ANNUEL</b>	<b>19 294 985,00</b>	<b>14 139 926,35</b>	<b>13 540 604,83 €</b>
		<b>-326 552,52 €</b>	<b>-272 769 €</b>
		<b>13 813 373,83</b>	

### Observations des membres de la CLECT

Plusieurs membres de la commission ont souhaité poser des questions ou intervenir :

Thierry Marty, représentant la commune de Libourne :

- 1- Est-ce qu'une société gèrera l'espace détente ? Il n'est pas prévu d'ouvrir l'espace détente. Le fonctionnement de la piscine se focalisera sur les bassins uniquement pour permettre aux clubs et aux écoles de venir.
- 2- Y aura-t-il un club de natation ? Eveline Lavaure Cardona, Maire de Saint Seurin sur l'Isle répond qu'il n'y a pas de club de natation sur sa commune.

Fabienne Fonteneau, Maire de Saint Denis de Pile :

- 1- Va-t-on conserver les jacuzzi ? Les jacuzzi se situent dans l'espace bassin. Ils seront certainement conservés, contrairement au sauna et hammam.
- 2- Y aura-t-il des recrutements de maîtres-nageurs ? Oui, la piscine fonctionnera en régie, comme la calinésie. Le même directeur gèrera les deux piscines.

Jean-Pierre Arnaud, Mairie de Puynormand précise que les enfants de sa commune ne vont pas à la calinésie, vu la distance, mais qu'ils pourront dorénavant se rendre au complexe de Saint Seurin sur l'Isle.

Denis Sirdey, représentant la commune de Libourne, précise que le directeur technique avait effectivement alerté sur le fait que les enfants du Nord libournais ne pouvaient pas accéder à la calinésie.

Monique Julien, représentant la commune de Libourne, demande si le prix de l'entrée a été fixé ? Non, pas encore. Il sera certainement moins élevé que celui de la calinésie car les prestations sont différentes.

Alain Jambon, représentant la commune de Coutras, se dit très satisfait de cette ouverture car les enfants de sa commune pourront ainsi en bénéficier.

Brigitte Nabet, représentant la commune d'Izon, se dit solidaire, car les enfants d'Izon vont, quant à eux, à la piscine de St Loubès.

Patrick Huchet, Maire de Les Eglisottes regrette que les piscines non couvertes ne soient pas inscrites dans l'intérêt communautaire de l'agglomération.

Paquerette Péridieux, Maire de Saint Antoine de l'Isle regrette quant à elle la non reprise et ouverture de l'espace bien-être.

En conclusion, aucune objection n'est relevée sur l'évaluation de la piscine de St Seurin, laquelle est ainsi validée à l'unanimité des membres présents. Il est alors rappelé aux communes que le rapport de CLECT et un modèle de délibération leur seront envoyés dans la semaine, afin qu'elles puissent délibérer dans un délai de 3 mois.

En suivant, le Conseil communautaire déterminera l'attribution de compensation de la commune de Saint Seurin sur l'Isle.

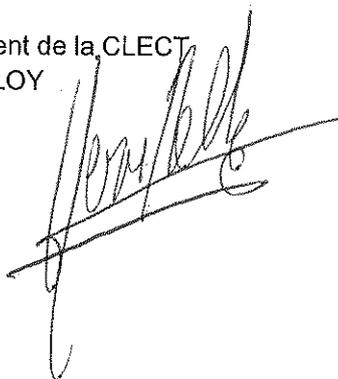
### Décision de la CLECT

Membres présents : 41  
Voix pour : 41  
Abstention : 0  
Voix contre : 0

La CLECT décide, à l'unanimité, d'adopter le présent rapport n° 3 d'évaluation des charges et par voie de conséquence :

- 1- Valide l'analyse des dépenses pour les compétences évaluées,
- 2- Propose au conseil communautaire de s'appuyer sur cette validation pour déterminer le montant des attributions de compensation de la commune de Saintt Seurin sur l'Isle.

Le Président de la CLECT  
Hervé ALLOY



ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023

I - RESSOURCES FISCALES DONT LE TAUX DOIT ÊTRE VOTÉ EN 2023

Taxes	Bases d'imposition effectives de 2022 1	Taux de référence pour 2023 2a	Tx moyens pondérés des com. si fusion 3	Bases d'imposition prévisionnelles 2023 4	Produits référence (col.4 x col.2a ou 2b) 5	Taux votés 6	Produits attendus (col.4 x col.6) 7
Taxe foncière bâtie additionnelle	87 654 719	4,29		93 582 000	4 014 668	4,29	4 014 668
Taxe foncière non bâtie additionnelle	2 641 187	6,24		2 828 000	176 467	6,24	176 467
Taxe d'habitation additionnelle	5 553 722	9,54		6 285 444	599 631	9,54	599 631
CFE additionnelle	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
CFE unique ou de zone	27 025 528	30,01		28 446 000	8 537 187	30,01	8 537 187
CFE éolienne	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>	>>>
Taux CFE plafonné pour 2023 (2b)	>>>		Total de la fiscalité additionnelle		4 790 766		
			Total des CFE unique, de zone et éolienne		8 537 187		
						Total	13 327 953

Aide au calcul des taux additionnels par variation proportionnelle : il n'est pas nécessaire de remplir cette rubrique en cas de reconduction des taux de référence ou de variation différenciée.

Taxes additionnelles	Calcul du coefficient de variation proportionnelle (6 décimales) 8	Produits attendus 9	Taux proportionnels (col.2 x col.9) 10
Taxe foncière bâtie additionnelle			
Taxe foncière non bâtie additionnelle		6 390 766	4,29
Taxe d'habitation additionnelle		4 790 766	6,24
CFE additionnelle			9,54
			30,01
Éléments relatifs au vote du taux de CFE unique, de zone ou éolienne	Réserve de taux capitalisée utilisable en 2023 (11)	Réserve de taux utilisée pour le taux voté en 2023 (12)	Fraction de taux mis en réserve sur délibération (13)
CFE unique ou de zone	>>>		
CFE éolienne	>>>		
			(14) Durée retenue en cas d'intégration progressive des taux

II - RESSOURCES FISCALES INDÉPENDANTES DES TAUX VOTÉS EN 2023

TVA	IFER	TASCOM	TAFNB	Alloc. compensatrices	DCRTP	FNGIR	Total
9 815 668	365 845	1 566 618	66 828	2 473 586	1 528 021	- 795 531	15 021 521

III - TOTALISATION DES RESSOURCES FISCALES PRÉVISIONNELLES POUR 2023

Produits attendus des taxes à taux votés (col.7)	+	Ressources fiscales indépendantes des taux votés (cadre II)	=	Montant prévisionnel de la fiscalité directe locale pour 2023
13 327 953		15 021 035		28 348 988

A BORDEAUX

Le 17 MARS 2023

Pour la Direction des Finances publiques  
SAMUEL BARREAU

A - 7 AVR. 2023

Le

Pour la Préfecture,



**ÉTAT DE NOTIFICATION DES PRODUITS PRÉVISIONNELS ET DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2023**

**IV – INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

**1. DÉTAIL DES ALLOCATIONS COMPENSATRICES ET DOTATIONS**

<b>Taxe foncière bâtie :</b>	0
a. Personnes de condition modeste	
b. Baux à réhabilitation, QPPV, Mayotte	1 695
c. Exonérations de longue durée (logem. sociaux)	2 649
d. Locaux industriels	205 222
<b>Taxe foncière non bâtie</b>	107
<b>Taxe d'habitation :</b>	0
a. Dotation pour perte de THLV	>>>
b. Dotation pour Mayotte	>>>
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	872
a. Exonérations en zone d'aménagement. du territoire	
b. Base minimum	467 055
c. Locaux industriels	1 783 840
d. Autres allocations	12 146
<b>DTCE (Métropole du Grand-Lyon)</b>	>>>

**2. BASES EXONÉRÉES**

<b>Taxe foncière bâtie :</b>	5 047
a. Par le conseil communautaire	
b. Par la loi	4 882 604
<b>Taxe foncière non bâtie :</b>	7 197
a. Par le conseil communautaire	
b. Par la loi (terres agricoles)	651 853
c. Par la loi (autres)	0
<b>Cotisation foncière des entreprises :</b>	165 380
a. Par le conseil communautaire	
b. Par la loi	7 747 014

**4. BASES TAXÉES DE TAXE D'HABITATION**

a. Hors résid. principales et log. vacants	5 948 034
b. Logements vacants soumis à la THLV	337 410

**3. PRODUITS DES IFR**

a. Éoliennes et hydroliennes	0
b. Centrales électriques	0
c. Centrales photovoltaïques	31 262
d. Centrales hydrauliques	2 185
e. Transformateurs électriques	110 114
f. Stations radioélectriques	210 019
g. Installations gazières et autres	12 265

**5. RÉFORMES FISCALES**

<b>Taxe d'habitation :</b>	0,0045646963 %
a. Fraction de TVA nationale (%)	
b. TVA prévisionnelle	9 815 668

**6.3. PLAFONNEMENT DU TAUX**

a. Taux moyen communal de 2022 au niveau national	26,56
b. Taux plafond de 2023	53,12

**6.4. MAJORATION SPÉCIALE DU TAUX**

<b>Taux moyens pondérés des taxes foncières de 2022 au niveau :</b>	<b>CFE unique ou de zone</b>	<b>CFE éolienne</b>
a. National	>>>	>>>
b. De l'EPCI	>>>	>>>
<b>Taux maximum de la majoration spéciale</b>	>>>	>>>

**6.5. DIMINUTION SANS LIEN**

**Année antérieure à 2023 au titre de laquelle... :**

a. ...la diminution sans lien a été appliquée

b. ...les taux précédemment diminués sans lien ont été augmentés

**Taux moyens de référence au niveau national :**

a. Taxe foncière bâtie

b. Taxe foncière non bâtie

**6. ÉLÉMENTS UTILES AU VOTE DES TAUX DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES**

**6.1. TAUX MAXIMUM ET TAUX MOYENS PONDÉRÉS**

Taux maximum :	CFE unique ou de zone	CFE éolienne
a. De droit commun	29,99	>>>
b. Dérogatoire	30,01	>>>
c. Avec rattrapage	>>>	>>>
d. Avec capitalisation	29,99	>>>
e. Avec majoration spéciale	>>>	>>>

**Taux moyens pondérés :**

a. 75 % de la moyenne nationale de la catégorie	20,21	>>>
b. En cas de changement de périmètre	>>>	>>>

**6.2. COEFFICIENTS DE VARIATION DE TAUX MOYEN**

a. Taxe foncière bâtie	0,999396	>>>
b. Taxes foncières bâtie et non bâtie	0,999600	>>>



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-114 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VOTE DES TAUX DE FISCALITÉ ET DE COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES (CFE)  
POUR L'ANNÉE 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi de finances 2023 n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022,

Vu la loi n°80-10 du 10 janvier 1980 portant aménagement de la fiscalité directe locale,

Vu le Code général des impôts et notamment ses articles 1636 B sexies et 1636 B septies,

Vu la délibération de la communauté de communes du Nord Libournais en date du 29 septembre 2010 portant adoption du régime fiscal prévu à l'article 1609 nonies C du Code général des impôts,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de fixer les taux de fiscalité suivants pour l'année 2023 :

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 9.54 %

Taxe d'habitation sur les logements vacants : 9.54 %

Taxe foncier bâti : 4.29 %

Taxe foncier non bâti : 6.24 %

Cotisation Foncière des Entreprises : 30.01 %

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne

**13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme

et par délégation

Philippe BUISSON,

Président de la Communauté d'Agglomération du

Libournais,

Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_115-BF



A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE INSTITUTEE PAR L'EPCI

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 243 DU LIBOURNAIS

ses exonérées sur délibération :  
ses de plafonnement institué : >>>>>>>>  
efficacient : >>>>>>>>  
ses définitives de l'année précédente :  
ses provisionnelles d'imposition : 0

COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS

A BORDEAUX, le 22 mars 2023

A

, le

A

*Libourne*, le -7 AVR. 2023

Le Directeur Régional des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

SAMUEL BARREAU



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_115-BF



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

DIRECTION 330  
COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ANNEE 2023  
PAGE : 2  
1259 TEOM - P

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES  
TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 243 DU LIBOURNAIS

POUR LE SYNDICAT : 071 SEMOCTOM

Bases exonérées sur délibération : 0  
Pas de plafonnement institué : >>>>>>>>  
Coefficient : >>>>>>>>  
Bases définitives de l'année précédente : 6 977 289  
Bases prévisionnelles d'imposition : 7 549 278

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
13 ST GERMAIN DU PUCH	1 933 947	13,15%	254 384 €.
14 GENISSAC	1 465 021	15,23%	224 025 €.
15 MOULON	807 390	13,89%	112 180 €.
42 MERIGEAN	615 237	15,05%	92 603 €.
43 ST QUENTIN DE BARON	1 582 661	18,53%	293 317 €.
44 TIZAC DE CURTON	267 106	15,14%	41 352 €.
45 ESPIET	516 869	15,92%	82 265 €.
46 DAIGNAC	300 331	17,03%	51 141 €.
47 DARDENAC	60 716	16,30%	9 898 €.

A BORDEAUX, le 22 mars 2023

A

, le

A

*Libourne*

, le - 7 AVR 2023

Le Directeur Régional des Finances Publiques,

Le Préfet,

Le Président,

SAMUEL BARREAVULT



Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le



ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_115-BF

ETAT ANNEXE DETAILLE SUR LES BASES PREVISIONNELLES PAR ZONE INTERCOMMUNALE DE PERCEPTION  
II - COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 243 DU LIBOURNAIS  
1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
13 ST GERMAIN DU PUCH	413 SAINT-GERMAIN-DU-PUCH	P	1 933 947
14 GENISSAC	185 GENISSAC	P	1 465 021
15 MOULON	298 MOULON	P	807 390
42 NERIGEAN	303 NERIGEAN	P	615 237
43 ST QUENTIN DE BARON	466 SAINT-QUENTIN-DE-BARON	P	1 582 661
44 TIZAC DE CURTON	531 TIZAC-DE-CURTON	P	267 106
45 ESPLET	157 ESPLET	P	516 869
46 DAIGNAC	147 DAIGNAC	P	300 331
47 DARDENAC	148 DARDENAC	P	60 716

Envoyé en préfecture le 12/04/2023

Reçu en préfecture le 12/04/2023

Publié le

ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_115-BF



MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES  
ETAT DE NOTIFICATION DES BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES

DIRECTION 330

ANNEE 2023

PAGE : 4  
1259 TEOM - P

A LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

TAXE PERCUE PAR L'EPCI EN LIEU ET PLACE D'UN SYNDICAT MIXTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 243 DU LIBOURNAIS

POUR LE SYNDICAT : 999 SMICVAL

Bases exonérées sur délibération : 0

Pas de plafonnement institué : >>>>>>>

Coefficient : >>>>>>>

Bases définitives de l'année précédente : 78 937 106

Bases prévisionnelles d'imposition : 84 135 530

I-COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

ZIP	BASES PREVISIONNELLES	TAUX	PRODUITS ATTENDUS
01 LIBOURNE	35 916 989	11,550%	4 148 412
04 ZONE 4	3 393 148	17,950%	609 070.
07 ZONE 7	17 128 775	21,950%	3 759 766
08 ZONE 8	27 696 618	17,520%	4 852 447.

A BORDEAUX, le 22 mars 2023

A

, le

A

*Libourne*, le - 7 AVR. 2023

Le Directeur Régional des Finances Publiques,

SAMUEL BARREAU

Le Préfet,

Le Président,



## II - COMMUNES DONT LES TAUX TEOM NE SONT PAS EN COURS D'HARMONISATION PROGRESSIVE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : 243 DU LIBOURNAIS

1259 TEOM - P

Zone Intercommunale de Perception	COMMUNES	Zone Infra Communale	BASES D'IMPOSITION PREVISIONNELLES
01 LIBOURNE 04 ZONE 4	243 LIBOURNE	P	35 916 989
	088 CAMPS	P	459 459
	191 GOURS	P	362 576
	347 PUYNORMAND	P	230 620
	447 ST-MEDARD-DE-GUIZIERES	P	2 152 754
	472 ST-SAUVEUR-DE-PUYNORMAND	P	187 739
	034 BAYAS	P	250 834
	062 BONZAC	P	640 561
	124 CHAMADELLE	P	376 210
	166 LE FIEU	P	244 177
	207 IZON	P	4 778 560
	218 IAGORCE	P	1 051 711
	222 TALANDE-DE-POMEROL	P	674 889
07 ZONE 7	230 LAPUYADE	P	338 491
	264 MARANSIN	P	617 424
	328 POMEROL	P	814 616
	332 PORCHERES	P	623 642
	373 SAINT-ANTOINE-SUR-L'ISLE	P	434 992
	385 ST-CHRISTOPHE-DE-DOUBLE	P	349 294
	387 SAINT-CIERS-D'ABZAC	P	730 481
	442 SAINT-MARTIN-DE-LAYE	P	329 463
	445 SAINT-MARTIN-DU-BOIS	P	494 796
	509 SAVIGNAC-SUR-L'ISLE	P	366 637
	532 TIZAC-DE-LAPUYADE	P	267 244
	539 VAYRES	P	3 744 753
	08 ZONE 8	001 ABZAC	P
015 ARVEYRES		P	2 217 105
052 LES BILLAUX		P	1 376 230
079 CADARSAC		P	1 247 495
138 COUTRAS		P	9 581 004 *
154 EGLISOTTES ET CHALAURES		P	1 634 730
198 GUITRES		P	1 482 865
315 LES PEINTURES		P	1 232 294
362 SABLONS		P	907 037
393 SAINT-DENIS-DE-PILE		P	4 628 522
478 SAINT-SEURIN-SUR-L'ISLE		P	2 841 614



EXTRAIT DU REGISTRE  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_115-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-115 – 1/4**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES**  
**FIXATION DES TAUX DE TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MENAGERS (TEOM)**  
**POUR L'ANNÉE 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le code général des collectivités territoriales,  
 Vu la loi de finances 2023 n°2022-1726 en date du 30 décembre 2022,  
 Vu l'article 107 de la loi de finances initiale pour 2004 ainsi que l'article 101 de la loi de finances initiale pour 2005, dont les dispositions relatives au vote des taux sont codifiées aux articles 1636 B sexies et 1609 quater du code général des impôts, prévoyant qu'à compter de 2005 les communes compétentes votent un taux de taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM),  
 Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la communauté d'agglomération du Libournais et de la communauté de communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,  
 Vu l'arrêté préfectoral du 27 décembre 2017 actant le retrait de la commune de Camiac et St Denis du périmètre communautaire,  
 Vu la délibération du SMICVAL en date du 22 juin 2005 déterminant des zones de lissage des taux de TEOM au niveau des services rendus et celle du 11 octobre 2006 modifiant les zones de lissage relatives au service rendu,  
 Vu l'état 1259 TEOM 2022 reçu par la collectivité, portant notification des bases prévisionnelles de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères,

Considérant qu'il y a lieu de voter, pour les communes membres de La Cali rattachées au SMICVAL, les taux de TEOM pour quatre zones ainsi réparties :

- zone 1 : pour la commune de Libourne,
- zone 4 : pour les communes de Camps sur l'Isle, Gours, Puynormand, Saint Sauveur de Puynormand, Saint Médard de Guizières,
- zone 7 : pour les communes de Bayas, Bonzac, Chamadelle, Lagorce, Lalande de Pomerol, Lapouyade, le Fieu, Maransin, Pomerol, Porchères, Saint Antoine sur l'Isle, Saint Christophe de Double, Saint Ciers d'Abzac, Saint Martin de Laye, Saint Martin du Bois, Savignac de l'Isle, Tizac de Lapouyade, Izon, Vayres.
- zone 8 : pour les communes d'Abzac, Les Billaux, Coutras, Guîtres, Les Eglisottes et Chalaures, Les Peintures, Sablons, Saint Denis de Pile, Saint Seurin sur l'Isle, Azrveyres, Cadarsac.

Considérant qu'il y a lieu de voter, pour les communes membres de La Cali rattachées au SEMOCTOM, les taux de TEOM (Génissac, Moulon, St Germain du Puch, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, St Questin de Baron, Tizac de Curton),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
 Vu l'avis de la commission des finances en date 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
 et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide de procéder au vote les taux de TEOM 2023 suivants :

**Pour les communes dépendantes du SMICVAL**

Communes	Taux de TEOM
<b>Zone 1</b>	
LIBOURNE	11.55%
<b>Zone 4</b>	
CAMPS SUR L'ISLE	17.95%
GOURS	
PUYNORMAND	
SAINT MEDARD DE GUIZIERES	
SAINT SAUVEUR DE PUYNORMAND	



**Zone 7**

BAYAS	21.95%
BONZAC	
CHAMADELLE	
LE FIEU	
LAGORCE	
LALANDE DE POMEROL	
LAPOUYADE	
MARANSIN	
POMEROL	
PORCHERES	
SAINT ANTOINE SUR L'ISLE	
SAINT CHRISTOPHE DE DOUBLE	
SAINT CIERS D'ABZAC	
SAINT MARTIN DE LAYE	
SAINT MARTIN DU BOIS	
SAVIGNAC DE L'ISLE	
TIZAC DE LAPOUYADE	
IZON	
VAYRES	

**Zone 8**

ABZAC	17.52%
LES BILLAUX	
COUTRAS	
LES EGLISOTTES ET CHALAURES	
GUITRES	
LES PEINTURES	
SABLONS	
SAINT DENIS DE PILE	
SAINT SEURIN SUR L'ISLE	
ARVEYRES	
CADARSAC	

**Pour les communes dépendantes du SEMOCTOM**

GENISSAC	15.29%
MOULON	13.89%
SAINT GERMAIN DU PUCH	13.15%
DAIGNAC	17.03%
DARDENAC	16.30%
ESPIET	15.92%
NERIGEAN	15.05%
SAINT QUENTIN DE BARON	18.53%
TIZAC DE CURTON	15.48%

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-116 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**

**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

## FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES GEMAPI - APPEL À PRODUIT AU TITRE DE L'ANNÉE 2023

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charge des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les lois MAPTAM du 27 janvier 2014 et NOTRe du 7 août 2015 transférant la compétence GEMAPI aux EPCI à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018,

Vu la délibération du n° 2018-01-002 du 30 janvier 2018 prise par La Cali pour l'adoption de ses statuts dont les items obligatoires de la GEMAPI, items 1, 2, 5 et 8 de l'article L211-7 du Code de l'Environnement,

Vu l'article 1530 bis du Code général des impôts permettant aux EPCI qui se substituent à leurs communes membres pour l'exercice de la compétence GEMAPI d'instituer et percevoir une taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations en vue de financer la compétence,

Vu la délibération n°2018.01.007 en date du 30 janvier 2018 instituant la taxe GEMAPI,

Considérant l'article 164 de la loi de finances 2019 qui prévoit que les communes et les EPCI arrêtent avant le 15 avril – comme pour les autres impositions locales - le produit ou le taux de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI),

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,

Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire d'arrêter le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations pour 2023 à un montant de 830 000 €

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance



EXTRAIT DU REGISTRE DES  
**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATIONS**

Envoyé en préfecture le 12/04/2023  
Reçu en préfecture le 12/04/2023  
Publié le  
ID : 033-200070092-20230405-2023\_04\_117-BF

**SÉANCE DU 5 AVRIL 2023**

**DELIBERATION n°2023-04-117 – 1/2**

**Nombre de conseillers composant le Conseil Communautaire : 78**  
**Nombre de conseillers communautaires en exercice : 76**

**Date de convocation : 30/03/2023**

L'an deux mille vingt trois, le 5 avril à 18 H 00, le Conseil communautaire s'est réuni, en la salle Daniel Malville à Vayres, sous la présidence de Monsieur Philippe BUISSON

**Présents : 48**

Philippe BUISSON, Président, Jacques LEGRAND, Vice-Président, Fabienne FONTENEAU, Vice-présidente, Hervé ALLOY, Vice-président, Jean-Philippe LE GAL, Vice-Président, Laurent DE LAUNAY, Vice-président, Chantal GANTCH, Vice-présidente, Jean-Luc LAMAISON, Vice-président, Laurent KERMABON, Vice-président, David REDON, Vice-Président, Thierry MARTY, Vice-Président, Stéphanie DUPUY, Vice-présidente, Jean-Luc DARQUEST, Conseiller délégué, Michel MILLAIRE, Conseiller délégué, Bernard GUILHEM, Conseiller délégué, Brigitte NABET-GIRARD, Conseillère déléguée, Gabi HOPER, Conseillère déléguée, Denis SIRDEY, Conseiller délégué, Jean Claude ABANADES, Conseiller délégué, Jean-Pierre ARNAUD, Armand BATTISTON, Sophie BLANCHETON, Joachim BOISARD, Emeline BRISSEAU, Renaud CHALLENGEAS, Sandy CHAUVEAU, Mireille CONTE-JAUBERT, Jean Louis D'ANGLADE, Philippe DURAND-TEYSSIER, Hélène ESTRADE, Lionel GACHARD, Philippe GIRARD, Patrick HUCHET, Patrick JARJANETTE, Monique JULIEN, Fabienne KRIER, Bruno LAVIDALIE, Martine LECOULEUX, Jocelyne LEMOINE, Frédéric MALVILLE, Pierre MALVILLE, Honoré SEGUY (*suppléant d'Alain PAIGNE*), Paquerette PEYRIDIEUX, David RESENDÉ, Agnès SEJOURNET, Marie-Claude SOUDRY, François TOSI, Jean-Philippe VIRONNEAU

**Absents : 15**

Michel MASSIAS, Bernard BACCI, Jean-Luc BARBEYRON, Marie-Sophie BERNADEAU, Didier CAZENAVE, Christophe DARDENNE, Christophe GIGOT, Marie-Noëlle LAVIE, Odile LUMINO, Gonzague MALHERBE, Edwige NOMDEDEU, Christophe-Luc ROBIN, Baptiste ROUSSEAU, Josette TRAVAILLOT, Michel VACHER

**Absents excusés ayant donné pouvoir de vote : 13**

Eveline LAVAURE-CARDONA pouvoir à Chantal GANTCH, Sébastien LABORDE pouvoir à Fabienne FONTENEAU, Alain JAMBON pouvoir à Denis SIRDEY, Jean Louis ARCARAZ pouvoir à Monique JULIEN, Marianne CHOLLET pouvoir à Jean-Philippe LE GAL, Jérôme COSNARD pouvoir à Philippe BUISSON, Julie DUMONT pouvoir à Agnès SEJOURNET, Christophe GALAN pouvoir à Hervé ALLOY, Michèle LACOSTE pouvoir à Brigitte NABET-GIRARD, Pierre-Jean MARTINET pouvoir à Hélène ESTRADE, Gérard MOULINIER pouvoir à Jean-Pierre ARNAUD, Laura RAMOS pouvoir à Thierry MARTY, Laurence ROUEDE pouvoir à Gabi HOPER

-----  
Madame Fabienne FONTENEAU a été nommée secrétaire de séance  
-----

**FINANCES, FISCALITE ET AFFAIRES JURIDIQUES****VERSEMENT MOBILITÉ : MAJORATION DU TAUX AU 1ER JUILLET 2023**

Sur proposition de Monsieur Hervé ALLOY, Vice-président en charges des finances, de la fiscalité et des affaires juridiques,

Vu les articles L.2333-64 à L.2333-75 du Code général des collectivités territoriales,  
Vu l'article 15 de la loi de finances pour 2016 en date du 29 décembre 2015,  
Vu la délibération n°2012-09-142 en date du 28 septembre 2012 instaurant le versement mobilité sur les communes de la Communauté d'agglomération à compter du 1er janvier 2013 et en fixant le taux à 0,55 % sur la masse salariale des entreprises privées et publiques,  
Vu la délibération n°2015-04-056 en date du 13 avril 2015 fixant le taux de versement mobilité à 0.60%,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 29 novembre 2016 procédant à la fusion de la Communauté d'Agglomération du Libournais (La Cali) et de la Communauté de Communes du Sud-Libournais ainsi qu'à l'extension de périmètre aux communes de Camiac-et-Saint-Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Nérigean, Saint-Quentin-de-Baron et Tizac-de-Curton de la communauté de communes du Brannais, et emportant la création, au 1er janvier 2017, d'une communauté d'agglomération de 46 communes pour une population municipale de 88 699 habitants,  
Vu la délibération n° 2017-01-011 en date du 9 janvier 2017 fixant le taux de versement mobilité à 0,60 % à compter du 1er juillet 2022 sur les communes de : Arveyres, Cadarsac, Camiac et Saint Denis, Daignac, Dardenac, Espiet, Izon, Nérigean, Saint Germain du Puch, Saint Quentin de Baron, Tizac de Curton, Vayres.  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 27 décembre 2017 actant le retrait de la commune de Camiac et Saint Denis de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Vu l'arrêté préfectoral en date du 26 avril 2021 actant le classement de la commune de Libourne en tant que commune touristique,

Considérant que l'article L.2333-67 du Code général des collectivités territoriales dispose que le taux de versement mobilité peut être majoré de 0.2% « dans les territoires comprenant une ou plusieurs communes classées communes touristiques au sens de l'article L. 133-11 du code du tourisme. » ; la commune de Libourne étant classée commune touristique, La Cali est en capacité d'appliquer cette mesure,

Considérant que La Cali, en tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, souhaite majorer de 0.2% le taux de versement mobilité appliqué sur son territoire,

Vu l'avis du Bureau communautaire en date du 27 mars 2023,  
Vu l'avis de la commission « finances, fiscalité et affaires juridiques » en date du 27 mars 2023,

Après en avoir délibéré,  
et à l'**unanimité** (61 conseillers présents ou ayant donné pouvoir),

Le Conseil communautaire décide d'autoriser Monsieur le Président ou son représentant :

- à porter le taux de versement mobilité de 0.60% à 0.80% à compter du 1er juillet 2023 sur l'ensemble des communes du territoire de La Cali
- à effectuer toutes les démarches auprès des organismes collecteurs du versement mobilité visant à faire appliquer cette décision

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture et de la publication, mise en ligne sur le site de La Cali le

Fait à Libourne **13 avril 2023**

Le Président informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État

Le Président,  
Philippe BUISSON

Pour expédition conforme  
et par délégation  
Philippe BUISSON,  
Président de la Communauté d'Agglomération du Libournais,  
Président de séance



Fabienne FONTENEAU,  
Vice-présidente,  
Secrétaire de séance